

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de LARBI TEBESSI –TEBESSA



Faculté des lettres et des langues
Département de Lettres et Langue Françaises

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : Sciences du langage

Représentations de la langue française
chez les étudiants Algériens

Le Cas des étudiants du département de biologie

Présenter par :

- **Abbane Chahinez**
- **Sassi Ouahida**

Sous la direction :

Dr. Gouasmia Lotfi

Membres du jury :

- **Président : Dr. NAR Mohamed**
- **Rapporteur : Dr. GOUASMIA Lotfi**
- **Examineur : Dr. TALBI Abdelmalek**

Année universitaire :
2021/2022

Tables de matières

REMERCIEMENTS

DEDICACE

Introduction générale.....	7
----------------------------	---

Chapitre 1 : Statut du Français en Algérie

1. Les langues en Algérie.....	11
1.1 La langue arabe.....	11
1.1.1 L'arabe classique.....	11
1.1.2 L'arabe dialectal.....	12
1.2 La langue berbère	14
1.3 Les langues étrangères	15
1.3.1. La langue française	16
1.3.2. La langue anglaise.....	17
2. Statut du français en Algérie.....	18
3. Enseignement du français en Algérie.....	22

Chapitre 2 : Les représentations en sociolinguistique

1. Définition de la représentation.....	24
2. La langue en tant qu'objet de représentation	25
3. Les représentations linguistiques.....	30
3.1. Les attitudes, les stéréotypes et les préjugés.....	32
3.2. La relation entre préjugés et stéréotypes.....	38
4. Représentations et insécurité linguistique.....	38
5. Les représentations didactiques.....	40

Chapitre 3 : Cadre méthodologique et analyse du questionnaire

1. L'Echantillon.....	42
2. Enquête / Méthodologie.....	42

3. Le questionnaire.....	42
4. Conditions du déroulement du questionnaire.....	42
5. La méthode d'approche.....	43
6. L'analyse du questionnaire.....	44
7. Synthèse de résultats.....	59
Conclusion générale.....	61
Bibliographie.....	64
Annexes	

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord Dieu le plus puissant car sans son aide ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Nous remercions également nos chers parents pour les sacrifices qu'ont faits pour nous tout au long de nous parcours académiques.

Nous voudrions présenter nos remerciements à notre directeur de recherche Dr. Gouasmia Lotfi pour la qualité de son encadrement, par ses remarques pertinentes par sa gentillesse, son aide, ses orientations sans lesquels ce travail n'aurait pu être accompli.

Nous remercions les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Dédicace

Nous dédions ce modeste travail aux personnes les plus chères à nos cœurs.

À nos très chers parents qui n'ont pas cessé de nous encourager et aider.

Merci d'avoir été toujours là pour nous.

Un grand soutien tout au long de nos études.

Sans vous, nous ne sommes rien.

À nos frères et nos sœurs, merci d'avoir toujours été là pour nous.

Nous souhaitons un parcours plein de réussite.

Ouahida et Chahinez

Introduction

Introduction

En Algérie, la richesse de l'environnement sociolinguistique fait une véritable source d'interrogation et de recherche pour les spécialistes de la langue. En effet, le paysage linguistique algérien a toujours connu une diversité des langues, c'est un fait dans l'histoire de ce pays. L'Algérie gère les problèmes linguistiques et donne aux langues étrangères leur juste valeur car nul ne peut contester le rôle que jouent les langues étrangères dans le développement de l'économie et l'influence qu'elles peuvent exercer sur les relations internationales. L'Algérie étant conscient de ce changement qui touche tous les domaines et ayant dans son répertoire linguistique une multitude de langues dû à la situation géographique et l'histoire de l'Algérie, se voit désormais obligé de maîtriser une langue étrangère telle que le Français.

La situation sociolinguistique en Algérie et en particulier à l'Université de Tébessa est très complexe, elle se caractérise par l'existence de plusieurs langues notamment la langue française, la langue arabe, l'arabe classique, et l'arabe dialectal sans oublier la langue anglaise. Face à cette réalité, les locuteurs construisent un ensemble d'images et de représentations envers les langues en présence d'où l'intérêt d'étudier la notion des attitudes et des représentations.

Aujourd'hui, le terme de représentation est de plus en plus présent dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission, c'est la sociologie du langage, un des domaines de la sociolinguistique.

Le travail de recherche que nous allons réaliser s'intitule : « *Représentation de la langue Française chez les étudiants algériens, cas des étudiants au département de Biologie* ». Ce présent travail s'inscrit dans le cadre théorique de la sociolinguistique, et plus précisément dans l'étude des représentations.

Le cadre dans lequel s'inscrit notre thème de recherche est la sociolinguistique, cette discipline dont l'objet d'étude est l'ensemble des rapports entre le langage et la société donne un intérêt considérable aux différents phénomènes sociolinguistiques où la communication fait jaillir une multitude de représentations.

Introduction

Ces dernières jouent un rôle primordial dans la majorité des phénomènes sociaux et sociolinguistiques à travers les attitudes des locuteurs et leurs visions. Dans notre mémoire, nous allons traiter ces représentations notamment de la langue française chez les étudiants au département de Biologie à l'Université de Tébessa.

C'est pour cette raison que nous allons procéder à dégager les représentations que font les étudiants pour voir si les représentations ont un impact sur leur choix de formation et d'analyser les phénomènes langagiers qui en résultent.

Le choix de notre thème est motivé par le désir de dégager les représentations sociolinguistiques des étudiants du département de Biologie car le français n'est pas beaucoup utilisé chez eux.

Les étudiants communiquent en arabe classique ou dialectale dans n'importe quelle situation de communication mais ils n'utilisent le français que rarement. C'est pourquoi ils ont des difficultés de compréhension dans leurs études universitaires. Les étudiants des filières scientifiques font leurs études à l'université en langue française, à l'inverse du lycée où toutes les disciplines scolaires sont présentées en Arabe. De ce fait, ils ont des difficultés dans l'apprentissage à cause de la langue d'étude. Face à cet état de fait, nous nous posons les questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les représentations formulées par les étudiants de Biologie à l'égard de la langue Française ?
- ❖ Pour les étudiants de Biologie, est ce que le Français n'est qu'un moyen d'accès au savoir ?

Les hypothèses que nous avons proposées pour répondre aux interrogations ci-dessus sont :

- ✓ Les étudiants portent une vision péjorative sur la langue Française et ne l'emploient que rarement.
- ✓ Les étudiants de Biologie n'ont pas besoin de Français général mais du Français

Spécifique. Pour eux, le français n'est qu'un moyen d'accès au savoir.

Dans le cadre de notre recherche sociolinguistique, et pour vérifier nos hypothèses formulées, nous avons choisi l'utilisation du questionnaire comme moyen d'investigation. Car il nous permet de travailler avec un grand nombre d'enquêtés, qui peuvent répondre librement aux questions posées.

Pour effectuer cette étude nous avons divisé notre travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre qui s'intitule « *Statut du français en Algérie* », nous abordons les langues en présence en Algérie, ainsi que le statut et l'enseignement du français en Algérie.
- Le second chapitre intitulé « *Les représentations en sociolinguistique* », dans lequel nous définissons les concepts-clé de notre thème de recherche : les représentations, les attitudes, les stéréotypes et les préjugés ainsi que l'insécurité linguistique.
- Dans le troisième chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre enquête à savoir le corpus, l'échantillon, le questionnaire ..., puis nous allons représenter les résultats obtenus analysés et interprétés.

Notre travail sera achevé par une conclusion générale sous forme d'une récapitulation des résultats de notre étude.

Chapitre I :

Statut du français en Algérie

1. Les langues en Algérie

Les langues parlées en Algérie, et avec leur diversité, mettent tout spécialiste dans une situation qui est loin d'être simple. La présence de plusieurs langues comme l'a constaté Abdelhamid. A par ces termes : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* » (Abdelhamid, 2002 : 35) ce qui lui donne un cachet spécifique. L'Algérie est peuplée depuis l'antiquité par les berbères. Cette aire géographique a été témoin de nombreuses invasions du fait de son emplacement stratégique. Celle des arabes est la plus profonde. Le berbère, la langue parlée dans des régions bien délimitées et le français issu de la colonisation française qui a duré 130 ans. L'arabe, kabyle et le français sont les langues le plus utilisées par la majorité de la population Algérienne.

Nous allons, ci-après, présenter ces langues existantes : la langue arabe et berbère et les langues étrangères utilisées dans le domaine scientifique et éducatif (ici, le français et l'anglais). Aussi nous allons parler du statut du Français en Algérie.

1.1 La langue arabe

Après l'indépendance, l'état Algérien se définit comme arabo-musulman, de ce fait « *L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.* » (TALEB IBRAHIMI. KH, 1995 : 18)

En Algérie, comme dans tout le pays arabe, nous pouvons désigner deux types majeurs de langues : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

1.1.1 L'arabe classique

Représente une langue officielle « langue nationale » cette langue est le symbole de l'identité algérienne, elle est principalement réservée aux situations formelles Comme dans L'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions officielles de l'état algérien

« Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple Algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale » (Zaboot,1989)

Or, l'arabe classique n'a jamais été la langue maternelle du peuple algérien, Les algériens l'apprennent dès leur première année au primaire.

Son usage est vraiment limité et exclusif, autrement dit, elle n'est pas utilisée quotidiennement dans différentes situations de communication. L'utilisation de l'arabe classique pour une communication simple et ordinaire ne s'avère point aisé pour les locuteurs algériens, dans la mesure où elle est dotée d'un vocabulaire très riche et d'un système grammatical très complexe.

Celle qui est enseignée dans les écoles contemporaines et de l'enseignement religieux c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* » (TALEB IBRAIMI, 1995 : 05)

C'est une langue de culture essentiellement écrite, cette langue n'est pas pratiquée par les communautés linguistiques de la société Algérienne à peu près inconnu du peuple, elle est essentiellement symbolique. De ce fait G. GRANGUILLAUME affirme que : « (...) *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue nationale il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle* » (GRANDGUILLAUME, 1983 :11)

Avant l'indépendance l'arabe classique était peu diffusé du fait de sa mise à l'écran par le régime de colonisation, Après l'Indépendance l'état Algérien a adopté l'arabe standard comme langue officielle dans le but d'unifier le peuple Algérien.

1.1.2 L'arabe dialectal

C'est la langue qu'utilisent les locuteurs algériens dans les lieux publics. Elle ne possède et ne bénéficie d'aucune valorisation institutionnelle, L'utilisation de cette langue maternelle est

d'ailleurs plus tolérée que reconnue, puisqu'elle n'est pourvue d'aucun statut officiel et elle est indésirable ; même interdite dans tous les secteurs étatiques comme l'administration, les établissements scolaires, etc. Dans ce contexte TALEB IBRAHIMI. KH, affirme que « *les variétés dialectales qu'utilisent les locuteurs algériens appartiennent à la sphère maghrébine, avec une interprétation et une intercompréhension certaines aux franges géographiques entre les variétés de l'Est algérien et les variétés tunisiennes d'une part, et entre les variétés limitrophes marocaines d'autre part* ». (TALEB IBRAHIMI, 1997 :26-27).

Représente une langue parlée et non écrite jamais abordée à l'école, cependant elle constitue un véritable moyen de communication utilisé majoritairement par les locuteurs algériens dans les échanges de tous les jours. Elle est la langue maternelle des algériens, mais elle occupe une place minoritaire et non valorisée par rapport à l'arabe classique, qui jouit d'un statut plus officiel et plus prestigieux.

Selon, K Taleb Ibrahim (2006 : 207), la langue arabe :

« Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins nommé. En premier lieu vient l'arabe fusa, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue D'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales ».

L'arabe est la langue parlée en Algérie depuis des siècles (sauf dans les zones berbérophones). Il est de statut oral, il est aussi appelé « l'arabe algérien » ou el-jazayriya. Il n'est pas intégré dans les institutions d'enseignements / apprentissage puisqu'il n'est pas officiel. Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les par Algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.

1.2 La langue berbère

Dans le monde, les gens croiraient que les algériens parlent seulement l'arabe. Mais en réalité, le berbère ou le tamazight est la langue maternelle de plusieurs groupes linguistique en Algérie.

Etymologiquement, le mot berbère remonte à une période lointaine : « *Le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence* » (Chaker. BOUKOUS,1991 : 8)

Le statut de cette langue a connu de grands changements à travers l'histoire (Des ouvertures islamiques, à la colonisation française, au-delà de l'indépendance, jusqu'aux revendications linguistiques, culturelles et identitaires des populations berbérophones).

En Algérie, le berbère ou « le tamazight » regroupe de nombreux dialectes d'une région à l'autre, chaque communauté linguistique utilise une variété de Tamazight spécifique à elle.

En premier lieu, nous citons le kabyle qui est une variété parlée en Kabylie dans les régions

Du nord algérien comme Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira. Elle est considérée comme la première variété mise en pratique par un très grand nombre de locuteurs. De plus Le chaoui, qui représente aussi une variante de Tamazight centrée dans l'est algérien. Il est parlé par les Chaouis dans la région des Aurès comme Batna, Khenchela et Oum el Bouaghi. Le targui et Le m'Zab qui s'étalent sur les régions du sud algérien « le Sahara » à travers les régions suivantes : Ghardaïa, Adrar, Hoggar.

Par ailleurs, il est difficile de délimiter le nombre exact des locuteurs berbérophones, en vue de l'absence des données statiques exactes sur l'ensemble d'utilisation de ces variantes en Algérie. Toutefois, le linguiste Salem Chaker signale que : « Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de

berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20/% de la population algérienne. Tout comme l'arabe dialectal, le berbère ne bénéficie pas l'un statut avantageux, bien qu'il constitue un véritable instrument de communication pour les locuteurs berbérophones.

T. Za boot (1989 :50) affirme que : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* ».

Le berbère est devenu une langue nationale depuis avril 2002. Cette langue sera intégrée, par la suite, au système éducatif (certaines régions assurent un enseignement en langue berbère au primaire et au collège notamment dans ces mêmes régions berbères), après s'être introduite à la télévision, et depuis la période de l'unique chaîne, avec un journal télévisé diffusé, à une heure précise chaque jour, et en chacune de ses variétés (kabyle, chaoui ...) Et progressivement, elle gagne du terrain et se voit utilisée, actuellement, dans la présentation d'une multitude de Programmes et d'émissions.

La langue berbère est la langue mère de nos ancêtres, et des habitants du nord-africain, elle bénéficie d'un statut privilégié en Algérie, elle est la deuxième langue officielle après l'arabe classique. C'est le symbole de l'identité berbère et la langue maternelle d'un bon nombre de locuteurs algériens.

Actuellement, l'enseignement de cette langue ne concerne principalement que les régions berbérophones, il ne cible, parfois, qu'un nombre réduit d'établissement et de classes.

1.3 Les langues étrangères

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'Age adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia, par le bain linguistique, etc. Ainsi CASTELLOTI.V (1987,24), considère qu'« *une langue seconde / étrangère peut être caractérisée comme une*

langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci ».

Les phénomènes sociolinguistiques liés aux pratiques langagières des locuteurs algériens et des parlers régionaux du pays, nous enregistrons la présence de langues étrangères résultant des raisons historiques, politiques, socioculturelles, économiques ou autres. Le domaine des langues étrangères est très largement dominé par le français, l'anglais et l'espagnol occupant un statut inférieur circonscrit essentiellement dans les programmes scolaires et dans certaines sphères limitées du secteur tertiaire.

1.3.1. La langue française

Le français a une place à part en Algérie parmi les langues les plus parlées, seconde langue, voire première pour certains, c'est l'histoire qui a forgé sa place.

Avant l'Indépendance, la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnu par l'Etat colonial, l'arabe est déclarée langue étrangère. De ce fait, bon nombre d'algériens parlent très bien le français, et parfois mieux que l'arabe dialectal.

Après l'Indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle, le français est relégué au rang des langues étrangères. Malgré l'outil juridique de la politique d'arabisation visant à réduire l'influence du français dans les institutions de l'état et dans le paysage linguistique algérien. L'usage du français reste opérationnel.

La langue française est un compromis de l'histoire linguistique algérienne. Elle constitue un héritage important engendré par l'existence des français durant la période de la colonisation. Elle a façonné l'esprit des algériens même après l'Indépendance du pays.

Aujourd'hui, elle occupe le statut d'une langue étrangère, son prestige lui confère aussi une fonction notable chez les algériens, qui ne cessent de la pratiquer, vu la diversité de son champ d'action. Pour Ait Dahmani K (2009 : 154) :

« Au moment où la langue de Shakespeare semble prendre une place chaque jour plus importante dans les échanges internationaux, certains indices montrent que la direction suivre

actuellement en matière d'apprentissage des langues étrangères en Algérie est nettement en faveur du français, qui reste malgré quelques reculs une des plus grandes langues de diffusion internationale. »

Le français reste la langue de prestige et une marque d'ouverture à la modernité pour beaucoup de locuteurs algériens notamment dans les régions citadines, particulièrement dans le milieu intellectuel. Malgré son statut de langue étrangère, elle reste très estimée par rapport à d'autres langues, nous pratiquons partout dans notre vie quotidienne. C'est une langue académique avec un registre soutenu, utilisé dans différents secteurs, tels que la recherche scientifique et toutes les administrations algériennes.

« Cette langue a été introduite en Algérie par la colonisation française, cette intrusion a été suivie par une politique coloniale de dés-arabisation et de francisation qui n'a pas laissé l'Algérie indifférente envers cette politique » (TALEB IBRAHIMI, 1995 : 36).

La reconsidération du français comme langue étrangère a été confrontée à une réalité d'un besoin langagier de la société, ce besoin est lié étroitement avec le développement intellectuel scientifique.

Le français est resté très présent en Algérie d'où on voit l'utilisation permanente et régissante de ce dernier.

1.3.2. La langue anglaise

La langue anglaise n'a aucun lien historique à signaler pour dire que sa présence y est due. A Partir des années 90, une période marquée par l'avènement des courants islamistes comme forces politique majeur, ainsi, pour des raisons stratégiques et politiques ils ont visé l'institution éducative pour substituer le français qui était une langue enseignée dès la quatrième année primaire, par l'anglais.

2. Statut du français en Algérie

L'histoire de la langue française en Algérie débute lors de la période coloniale, où l'occupation française a essayé d'imposer sa langue avec différentes manières. Cette dernière a transformé les écoles coraniques consacrées à l'enseignement religieux en écoles françaises pour enseigner sa langue et sa culture, à travers tout le territoire algérien. Et cela dans le but de faire disparaître la langue et la culture arabe, ainsi que l'identité musulmane des algériens.

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens, acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie Française. » (Grandguillaume, 1998, 212).

En effet, pendant la colonisation, la langue française a joui d'un statut privilégié et dominant dans les différents secteurs professionnels : L'administration et l'enseignement.

Le pouvoir colonial l'a reconnue comme une langue officielle de l'Algérie française, visant l'instauration d'un phénomène nommé Francisation pour effacer toute trace liée à la langue arabe. Au lendemain, de l'Indépendance les autorités algériennes ont mis en place la politique d'arabisation qui a totalement changé l'ordre des Choses et cela par la prise d'un ensemble de décisions visant à la généralisation de l'usage de l'arabe classique dans les secteurs fondamentaux de l'état, entre autres le secteur éducatif.

« La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée. » (Za boot, 1989 :91)

L'ensemble des décisions prises par l'état algérien avait pour but la réappropriation de l'identité arabo-musulmane, qui était une partie intégrante de l'identité algérienne avant la

colonisation française.

De ce fait, la langue française est devenue la première langue étrangère en Algérie. Son usage était restreint dans quelques domaines spécifiques pour garder l'équilibre économique et social du pays.

Le français est devenu presque très important et son statut est en train d'évoluer et qui se traduit par un nombre de représentations qui sont observables sur deux axes : des présentations positives et des représentations négatives.

Par notre étude nous allons essayer de cerner les représentations négatives qui se font sur cette langue chez les étudiants de l'université de Tébessa.

Nous allons essayer d'insister sur les aspects des représentations qui sont produit par les sujets (RABAH SEBAA, 1999) et aussi « le sens est la qualité la plus évidente des représentations sociales » (TALEB IBRAHIMI, 1995 :36-37).

Les images, que les interrogés se font du français, signifient qu'il est considéré par ces étudiants comme étant une langue pour une partie de l'Algérie. Ces images ne sont pas une simple reproduction, mais elles renvoient à l'imaginaire social et individuel.

Actuellement, la langue française est la première langue étrangère en Algérie, Elle est enseignée dans les trois paliers du système éducatif algérien, dès la troisième année primaire jusqu'à la troisième année secondaire.

En effet, l'enseignement de cette langue se fait selon les nouveaux programmes d'enseignement conçus en suivant les principes de l'approche par compétence. Ces derniers confèrent un volume.

3. Enseignement du français en Algérie

L'enseignement du français langue étrangère dispensé dans les trois cycles du système éducatif algérien (primaire, collège et secondaire) est axé sur le développement des compétences

linguistiques en compréhension de l'écrit, production écrite, compréhension de l'oral et production orale. Cette approche vise essentiellement l'acquisition de la capacité à communiquer en langue seconde. C'est par le biais des programmes relatifs à l'enseignement du FLE que les apprenants sont censés acquérir les connaissances et les compétences liées à cette langue.

« Le concept de FLE est vaste. Il inclut le français enseigné dans nombre de pays étrangers dans des institutions officielles françaises (comme les centres culturels dépendant des ambassades de France) ou locales (comme les établissements primaires, secondaires et supérieurs ou son étude-facultative ou obligatoire-est inscrite au programme, en tant que première, deuxième ou troisième langue vivante) » (Robert, 2008 : 90).

C'est ainsi, que le rôle de l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère devient une tâche essentielle permettant de renforcer les acquis linguistiques, culturels, cognitifs et sociolinguistiques de l'apprenant algérien, pour qu'il ait l'accès aux différentes connaissances universelles et pour développer ses capacités langagières, au fil des années scolaires.

Globalement, un enseignement des langues étrangères actif et efficace repose sur un ensemble de stratégies diversifiées adoptées par un enseignant, qui a la capacité d'adapter son style d'enseignement en fonction des besoins de ses élèves.

« L'enseignement couvre donc deux champs de pratiques : celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève Domaines de la didactique et le champ du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant. Domaine de la pédagogie. La pédagogie recouvre pour nous le domaine de la relation interpersonnelle, sociale qui intervient dans le traitement de l'information et sa transformation en savoir dans la situation réelle du microsystème de la classe » (Altet, 1994 : 6)

L'enseignement du français en Algérie en connu plusieurs phases, nous allons reprendre une étude de Boubakour Samira qui s'est inspirée d'une analyse très détaillée présentée par Blanchet et Asselah-Rahal (2007 :33-52) pour discuter des différentes étapes historiques du français dans l'école algérienne, après l'Indépendance la première phase s'étalant de 1963 à 1976, où l'enseignement était le prolongement du système éducatif à l'époque coloniale. Il

fallait maintenir l'institution éducative après l'Indépendance, et à ce moment, il était inenvisageable de modifier quoi que ce soit, parce que l'urgence, C'est de démontrer que les institutions d'une manière générale fonctionnaient normalement.

Le français était langue d'enseignement principale pour toutes les matières, l'arabe littéraire était considéré comme langue étrangère et ce jusqu'à 1971, L'enseignement du français, à cette époque-là était plus proche de l'enseignement traditionnel des langues maternelles, c'est-à-dire, la première langue enseignée à l'école. D'ailleurs, le français était considéré, pendant très longtemps, comme langue seconde en Algérie.

Une des premières décisions vis-à-vis de cette langue était d'enlever les textes littéraires à valeur idéologique et se limiter aux cours de grammaire et de lecture.

Les années 1980-1990, le français est enseigné en tant que première langue étrangère, la deuxième langue étrangère (l'anglais) est assurée à partir de la huitième année, c'est-à-dire la deuxième année de l'enseignement moyen, sur l'ensemble des douze années constituant l'enseignement fondamental et secondaire, le Français est enseigné durant neuf années, L'arabe est enseigné comme objet et moyen d'enseignement.

Jusqu'à 1986, Les objectifs de l'enseignement du français, au secondaire, visent L'amélioration et la consolidation des compétences communicatives en français pour les littéraires arabisés, par contre pour les scientifiques, ou le français est langue d'enseignement pour les classes bilingues, le renforcement de la compétence linguistique et communicative offrirait un meilleur accès aux études supérieures et au monde de travail.

Les années 1990-2004 ont connu de nombreuses réformes et réaménagement des manuels notamment en 1993, 1995 et 1998 qui sont les mêmes pour toutes les séries sur tout le territoire national. Au cycle moyen, il est question, pour l'enseignement du français, d'acquérir « un niveau-seuil linguistique », en introduisant la notion d'unité didactique, et en valorisant l'autonomie nécessaire à l'élève pour la poursuite de ses études secondaires et universitaires.

Durant 1994-1998, au niveau primaire, le choix a été laissé aux parents d'opter pour la langue enseignée à leurs enfants, en tant que première langue étrangère (le français ou l'anglais)

à partir de la quatrième année. Ce projet a été abandonné car le taux du choix de l'anglais a été infime par rapport à celui du français.

A partir de 1999, les autorités ont marqué leur volonté de réformer le système éducatif, en instaurant des politiques linguistiques favorisant l'enseignement des langues étrangères en tant que support scientifique, technologique se rapportant à la culture mondiale.

En 2004, le français est considéré comme première langue étrangère, il devait être enseigné dès la deuxième année primaire, mais le début de l'enseignement du français a été repoussé d'une année, Actuellement l'enseignement de la langue française débute à la troisième primaire.

Les objectifs de l'enseignement du français visent le développement des compétences orale et écrite chez les l'élevé, la dimension communicative est mise à l'honneur à travers les pratiques langagières et les interactions verbales. La notion de compétence apparait en tant que développement personnel et social ; surtout la compétence de communication.

Chapitre II :

Les représentations en Sociolinguistique

1-Définition de la représentation

Le concept de représentation désigne une forme de la pensée individuelle ou sociale. C'est l'ensemble des idées et des images construites sur un objet ou sur un sujet dans la réalité.

Etymologiquement, le mot « Représentation » vient du latin « Repraesentatio » qui signifie l'action de mettre sous les yeux. Les premières études qui portent sur les représentations remontent au début de XX siècle, grâce aux travaux de SERGE MOSCOVICI, psychologue social d'origine roumaine de XXème siècle.

Selon le Dictionnaire Robert, le mot représentation se définit comme :

- a) Fait de rendre sensible (un objet, une chose abstraite) au moyen d'une image, d'un signe, etc. image, signe qui représente.
- b) Processus par lequel une image est présentée aux sens.
- c) Train de vie auquel certaines personnes sont tenues, en raison de leur situation.

Selon « le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »

Le mot se définit comme : Dans la perspective associationniste de F. de Saussure la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur.

Selon Le Grand Dictionnaire de la psychologie, Jodelet (1991 :668) présente les représentations comme étant une :

"forme de connaissance courante, dite « de sens commun » caractérisée par les propriétés suivantes :

1. Elle est socialement élaborée et partagée
- 2.Elle a une visée pratique d'organisation de maîtrise de l'environnement (matériel social, idéal) et d'orientation des conduites et communications
3. Elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné " (Jodelet ,1991).

A travers ce concept, nous pouvons aborder la relation qui peut exister entre l'individu et le monde qui l'entoure, entre l'individu et ses actions et actes et enfin entre l'individu et lui-même.

Se situant au carrefour de la Psychologie et la Sociologie, la représentation est une sorte d'interface entre l'extérieur et l'intérieur, elle n'est pas une simple image de la réalité mais u

Les représentations en Organisation ayant une signification précise. Elle a une

caractéristique sociale quand le langage Utilisé ¹ pour l'exprimer est symbolique et social et quand elle utilise des concepts qui émanent du champ social. Représenter est un acte de pensée par lequel le sujet se rapporte à l'objet

Le concept de "représentation" est conceptualisé par plusieurs discipline des sciences humaines (sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, etc.)

1. La langue en tant qu'objet de représentation

Faculté propre à l'espace humaine et moyen privilégié de la communication, la langue est aussi un objet social. Elle entretient une relation assez spécifique avec les représentations sociales et peut même être le reflet de ces représentations, puisque les locuteurs peuvent avoir dans leurs répertoires plusieurs langues ou variété de langues, leur croisement donnera naissance à des représentations et déterminera certains de leurs attitudes, opinions et comportements. A ce titre plusieurs auteurs se sont prononcés pour expliquer ce lien étroit entre la langue et les représentations.

Le sociolinguiste W. LABOV démontre que « *les usages et les langues sont pourvus de différentes normes subjectives que partagent les membres d'une même communauté linguistique* » (Labov William, 1976 : 34). Ces normes servent à évaluer les productions qui, en fonction de la classe sociale à laquelle elles sont attribuées, sont soit valorisées, soit stigmatisées.

Pour Pierre BOURDIEU (1975 :04) « *le marché des biens symboliques* », accompagne l'unification politique, ce qui engendre une hiérarchisation des variétés en usage qui a leur tour sont taxées de valeurs non pas linguistiques mais purement sociales. La valeur de chaque variété est déterminée par un ensemble de lois extralinguistiques qui constituent le « marché linguistique » La variété qui a plus de valeur est celle de la classe dominante, sa maîtrise représente pour les membres de la communauté le premier pas pour la réussite sociale. Par contre, les autres variétés (des classes dominées), subissent une dévaluation et un déclasserment inégal même entre elles. Cette hiérarchisation des variétés est corolaire de la hiérarchisation sociale des locuteurs qui s'y identifient.

¹ La Perception Sociale: <http://perso.wanadoo.fr/alexandre.g/htm> consulté le: 22/01/2022 à 11h

HOUBEDINE représente la théorie de l'imaginaire linguistique qui est constitué de
 « *L'interaction des normes de différentes natures et de leur influence sur les langues et leurs usages* » (Houbdine Anne-Marie, 1997, 92)

Elle distingue l'imaginaire linguistique objectif qui comporte les normes fonctionnelles comme les normes systématiques, les normes statiques ou d'usage (tout ce qui concerne la langue officielle). Quant à l'imaginaire linguistique subjectif, il est constitué de normes relevant du domaine des représentations (tout ce qui concerne les dialectes, patois, jargons, etc.). Ceci nous ramène sur ce qui d'un caractère linguistique, peut donner lieu à des phénomènes ou à des discours épi linguistiques. HOUBDINE explique « *qu'il s'agisse de langues ou d'usages, de mots, de tournures ou des prononciations, les sujets parlants témoignent de tels phénomènes : [...] associations, appréciations, opinions, fictions* »

(Houbdine Anne-Marie, 1997 :93)

Ainsi, on peut dire que la langue est la langue est un objet de variation sociale, stylistique, géographique, sexuelle ...etc. Elles peuvent aussi être l'objet de différents phénomènes épi linguistiques : la variation même, les différentes variétés ainsi que les phénomènes découlant du contact de ces derniers suscitent chez les locuteurs divers représentations, croyances, idées, attitudes sentiments, opinions ... etc.

La notion de représentation est apparue pour la première fois au début du XXème siècle comme concept sociologique. Elle sera reprise au sein des sciences du langage par plusieurs sociolinguistes comme MOSCOVICI.S.. Sous diverses appellations (idéologie linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistique, etc.) pour désigner l'ensemble de perceptions que les locuteurs associent aux langues qu'ils connaissent.

Cependant afin de pouvoir mieux cerner ce terme nous proposons quelques points de vue de certains auteurs de disciplines différentes :

En linguistique F de Saussure (2001 :140) pense que « *la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur* ».

Pour lui, l'étape de la représentation, qu'il distingue de la signification, est celle de l'apparition de l'image mentale chez le locuteur. Cette approche pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

L'image mentale procède -t-elle d'une représentation du monde (correspondant à un archivage

mémoriel des expériences du monde) ou d'une représentation de la langue elle-même, des potentialités signifiantes sous les mots préexistant à leur emploi en discours ? La représentation est-elle un reflet mental du monde ? ou bien, est-elle l'activité qui fait émerger des formes langagières, et au-delà des discours ? Autant de questions qui manifestent que la notion de représentation est, dans le cadre d'une approche proprement linguistique sur lequel le linguiste travaille.

Contrairement à la vision Saussurienne, Guillaume oppose « *le terme de représentation à celui d'expression, opposition qui correspond à celle de langue /discours* » (Guillaume, 2001 : 299) si la langue est un système de représentations le discours est un emploi de ce système à des fins d'expression.

Pour JODELT Denise, ce concept correspond à « *une forme de connaissance élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (JODELET Denise ,1997 :53-54)

En analyse de discours, en s'inspirant de M. Bakhtine, L Marin (1993) assigne aux représentation trois fonction sociales :

- « *Les représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours (...) sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même* » (Ibid.). Ainsi, les représentations se configurent en discours sociaux qui témoignent les uns d'un savoir de croyance renferment des systèmes de valeurs dont se dotent les individus pour juger cette réalité.
- Ces discours sociaux se configurent soit de façon explicite en « *s'objecta lisant* » (Pierre Bourdieu 1979) dans des signes emblématiques (drapeaux, peintures, icônes, mots ou expression), soit de façon implicite, par allusion comme dans le discours publicitaire (Cheraudeau Patrick, Op. Cité-p504).
- Ces discours de connaissance et de croyance jouent un rôle identitaire, c'est à dire constituant la médiation sociale qui permet aux membres d'un groupe de se construire une conscience de soi et partant une identité collective.

En pragmatiques, cette notion est diversement employée, Tantôt de façon restreinte comme dans la théorie de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson pour qui la représentation est

l'un des deux processus (l'autre étant celui de la computation) par lequel un sujet interprété les énoncés il faut en effet qu'il soit capable « *de représenter mentalement ce fait et d'accepter sa représentation comme étant vraie ou probablement vraie* ». Tantôt de façon large sous la domination de « représentation supposées partagées » se référant au savoir commun que puisse s'établir l'intercompréhension.

La représentation est une notion fondamentale utilisée dans différents domaines de recherche tels que les sciences humaines et sociales (la psychologie cognitive, la sociologie, l'histoire, la géographie, l'anthropologie, etc.), les sciences du langage et de la communication, Les sciences de l'éducation, la didactique, etc. Nous pouvons également dire que les représentations ou la représentation est elle-même un domaine de recherche très large qui nécessite une investigation interdisciplinaire.

D'après B. De Barbieux, cette notion trouve toute sa pertinence et son utilité dans le fait qu'elle est largement conçue comme une entité matérielle ou idéelle, qui donne forme et contenu à une entité postulée dans le réel. Sa pertinence s'évalue à sa capacité à constituer un modèle efficace du réel qu'elle représente.¹

Comparant la représentation à la météorologie, S. Ehrlich dit qu'elle est « *Délicatement éthérée, elle est source d'espérance inquiète et de quelques satisfactions. Elle rend des services sans être véritablement fiable. On entrevoit vaguement comment elle se construit. On ne voit pas du tout comment elle fonctionne. Et on est presque certain qu'elle existe vraiment.* » (EHRlich ,1995 :229)

Le sens du mot représentation varie selon le domaine de recherche. En sociolinguistique, où s'inscrit notre étude, l'usage du terme « *représentation* » est un emprunt aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui tiennent elles-mêmes du vocabulaire de la philosophie. » (MOREAU Marie- Louise , 2008- 2009 : 246)

Depuis le 19^{ème} siècle, le concept de "*représentations* » acquiert une place importante comme objet d'étude des sciences humaines. Il intéresse beaucoup de chercheurs depuis sa réintroduction dans le champ des recherches actives, notamment Moscovici qui voit dans le concept une manière d'étudier les différents comportements et les rapports sociaux sans aucune

¹ http://www.hypergeo.eu/spip.php?article_14_pion_2001-p_299. Disponible sur : www.Honorechampion.com

déformation ni simplification.

Le concept est fondamental dans plusieurs disciplines : la psychologie sociale, la psychologie cognitive, l'éducation... Étant à la base de notre vie psychique (Mannoni, 2006 : 03) les représentations - construites par une personne ou un groupe de personnes- constituent la relation la plus étroite avec l'environnement dans lequel la personne/ le collectif se trouve. Autrement dit, le concept de représentation nous permet d'aborder plusieurs aspects cognitifs et sociaux. Ainsi, grâce aux représentations, nous pouvons analyser :

- La relation entre l'individu et le monde (relation sujet/ objet)
- La relation entre l'individu et l'action (la sienne/ celle des autres)
- La relation du sujet avec lui-même.

Nous pouvons donc dire, que le concept de " représentation " possède une qualité transdisciplinaire, une qualité qui offre à l'étude des représentations une approche fine de ce que nous appelons « le sens commun », c'est – à –dire que si la notion de "représentation" s'est établie solidement dans le domaine des sciences humaines, c'est spécifiquement grâce à l'importance du phénomène qu'elle traite mais aussi grâce aux nombreux procédés d'analyser les phénomènes.

Le concept de "représentation "a évolué à travers le temps et les écoles. Nous allons en rappeler les principales étapes historiques et épistémologiques.

La notion de "*représentation* " trouve ses origines en philosophie. Pour les philosophes, principalement Kant (1724-1804) : connaître nécessite un intérêt pour l'objet étudié et à la Personne qui l'étudie. Autrement dit, tout objet de notre connaissance n'est qu'une représentation, et connaître la réalité ultime est impossible. (Kant cité par Aimon, 1998).

En sociologie, Moscovici renvoie la genèse de la notion de "représentation" à Simmel (1858-1918) et Weber (1864-1920), mais il attribue la paternité réelle du concept à Durkheim (1858-1917).

Pour ce dernier, les représentations constituent « *une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espaces, temps), d'opinions et de savoir sans distinction. La notion de représentations est équivalente à celle d'idée ou de système, ses caractères cognitifs n'étant pas spécifiés* » (Durkheim cité par Sanchez. 1991 : 01).

La notion de "*représentation* " en psychologie, Piaget (1896-1980) explique que l'étude

approfondie des mécanismes psychiques et sociologiques est à l'origine des représentations et de leurs évolutions. Il critique la notion de représentations collectives de Durkheim et leur hégémonie en avançant l'idée que même si ces représentations pèsent sur les représentations individuelles de l'enfant et de son développement, il acquiert avec l'âge une autonomie de ses propres représentations. Piaget remet en cause également un autre principe de Durkheim, celui de l'homogénéité des représentations héritées et transmises d'une génération à une autre dans la même collectivité. Piaget renvoie l'évolution des représentations de l'individu aux rapports successifs (allant de la soumission chez l'enfant à la coopération chez l'adulte) qu'il entretient avec la société.

Les études sur les représentations ont été diverses et dans plusieurs spécialités en psychologie. La contribution de Freud (1856-1930) est très fructueuse en matière de représentations individuelles chez l'enfant : le chercheur analyse la relation entre les représentations individuelles de l'enfant, de ses actions (à travers ses découvertes), les représentations collectives (venues des parents) et leurs influences sur la conscience et l'inconscient. Cette étude montre le passage des représentations de la vie de tous à la vie de chacun, du niveau conscient au niveau inconscient.

Toutes ces études ont permis à Moscovici de conclure que : « *L'écart entre les éléments collectifs et les éléments individuels paraît moins grand regardé de près que défini de loin* » (Moscovici.1990 :542).

Ses propos l'ont conduit en 1961 à renouer avec la notion de " représentation" en l'abordant comme étant un phénomène concret.

C'est dans ce sens-là qu'un autre terme intervient celui de représentations sociales : Selon Moliner, le terme désigne « *un monde spécifique de connaissance du réel, substituant par un processus d'objectivation la perception à la connaissance, permettant aux individus de Comprendre et d'interpréter leur environnement afin d'y agir efficacement, proposant enfin une vision du monde cohérente parce que déformée selon les intentions des acteurs sociaux qui les ont produites.* » (Moliner Pascal, 1996 :26)

1. Les représentations linguistiques

Dans les années 1970, dit M. Leblanc, et grâce aux travaux de W. Labov essentiellement, on a assisté à l'apparition du concept de *représentation linguistique* ainsi que celui d'*attitude*

linguistique en linguistique. Pour lui, une représentation linguistique c'est « *l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité [...]* »

(LEBLANC Matthieu, 2010 :19) L'auteur dit qu'en sociolinguistique, on fait appel à la notion de représentations surtout lorsqu'on a affaire à étudier une situation de contact de langues ou de diglossie.

Il continue d'exposer la question en disant que pour certains sociolinguistes, le concept de représentations et celui d'attitude ou encore celui d'imaginaire linguistique sont à distinguer, tandis que d'autres, voient qu'une certaine confusion en demeure toujours même en les différenciant.

A titre d'exemple, pour simplifier la tâche, L. V. Calvet, propose que l'on se limite qu'à deux catégories, soit les représentations et les pratiques :

- Une pratique représente les productions des locuteurs, leur façon de parler, leur façon d'accommoder et de conformer pour pouvoir communiquer et leur façon d'adapter leurs pratiques aux situations de la communication ;
- Une représentation, c'est comment les locuteurs envisagent leurs pratiques, comment se situer par rapport aux autres locuteurs et aux autres pratiques, comment situer leur langue par rapport à d'autres, en présence (grosso modo, tout ce qui se rapporte à l'épi linguistique).

M. Leblanc conclut que les représentations sont à l'origine des jugements sur les langues et les façons de les parler, des jugements sous forme de stéréotype, des attitudes ou des conduites linguistiques. Pour Calvet, la question de représentations linguistiques est « *au centre de la linguistique, à la recherche d'un des facteurs de changement* ». (Calvet Louis-Jean, 1999 : 167)

Utilisées initialement dans les sciences humaines, les représentations constituent des phénomènes complexes toujours activés dans la vie sociale. Leur richesse phénoménale caractérisée par une totalité signifiante (LEBLANC Matthieu, 2010 :20) (éléments cognitifs, informatifs, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images,), leur a permis de gagner du terrain et de s'étaler à plusieurs champs de recherches entre autres la sociolinguistique qui envisage le langage dans sa dimension sociale car : « *La sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la / les langues et des représentations de cette / ces langues et de ses / leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit et tente donc d'analyser les dynamiques linguistiques et sociales* » (Boyer

H, 1990 : 104).

Boyer glose que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie des représentations sociales, que la langue n'est qu'un objet – parmi d'autres – de maintes représentations qu'elles soient positives ou négatives, produites de façon individuelle ou collective. Ces représentations commandent les comportements et les actions des locuteurs à travers les jugements formulés. Autrement dit, il y a une interaction entre les attitudes langagières et les représentations, cette relation permet de mettre un réseau d'association de mots et d'idées qui appartiennent à "l'imaginaire linguistique "des individus :

« Les représentations langagières qui se livrent à travers le discours épi linguistique () et métalinguistique, dans ce que les locuteurs disent, pensent, savent (ou non) des variétés linguistiques d'un répertoire commun, de leurs pratiques langagières et de celles des autres, sont de nature à donner un sens aux conduites et aux usages, à en cerner les déterminants les plus centraux »¹*

3.1. Les attitudes, Les stéréotypes et Les préjugés

Les deux notions « représentation » et « attitude » sont empruntées à la psychologie sociale. Elles sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre car elles possèdent de nombreux points de rencontre mais la plupart des auteurs et chercheurs les différencient.

On peut définir l'attitude comme « *une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet : une (pré)-disposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet* »²

Chaque individu possède un stock de croyances constitué des informations qu'il a sur un objet particulier. Ces croyances peuvent être révisées, transformées ou évoluées. Elles peuvent également être stimulées ou fondées sur des informations objectives, des préjugés ou des stéréotypes.

La notion d'*attitude* est d'origine latine « *aptitudo* », dans le sens de « *manière de se tenir le corps* », (BOUMEDIANE. F., 2002 :18). Au fil du temps cette notion a subi différentes

(*) On appelle discours épi linguistique « les jugements que les locuteurs formulent à l'endroit de leurs pratiques Linguistiques ou d'autres variété », in Klineberg J-M (1994), Des langues Romanes, Paris, Ed Du culot, pp48-49.

¹ <http://www.telugu.quebec.ca/diversité> consulté le 25/01/2022

² [https://www.Coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMoore FR.pdf](https://www.Coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMoore%20FR.pdf). Consulté le :27/01/2022 à 10h

interprétations selon le domaine d'utilisation. Elle est très indispensable dans l'explication du comportement social.

Si nous prenons la conception la plus large de l'*attitude*, nous trouvons que LAFONTAINE. D., fait référence souvent au sens de *représentation* de normes subjectives, d'évaluation, de jugement, d'opinion. Bref, il se classe dans la désignation des phénomènes à caractère épi linguistique. Dans le cadre sociolinguistique, le concept est employé « *souvent associé à d'autres, pour englober un ensemble de questions traitées avec un arsenal méthodologique varié (questions directes ou indirectes, réactions à des stéréotypes, différents dispositifs expérimentaux, auto-évaluation)* », (LAFONTAINE, 1997 : 56)

Pour CALVET. L-J., les *attitudes linguistiques* « renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard » (CALVET, 1993 : 46). Ces attitudes sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en occurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

L'étude des attitudes et représentations linguistiques, disent T. Bulot et P. Blanchet, est primordiale en sociolinguistique. D'après eux, Louis-Jeans Calvet souligne qu'on ne peut concevoir la langue comme un simple *instrument de communication*, elle se différencie d'un simple instrument par le fait qu'elle est investie de diverses attitudes guidant le locuteur dans son rapport à la langue et à ses utilisateurs : « *on peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur les comportements linguistiques* » (CALVET, 2005 : 463)

Les auteurs précisent également qu'on peut définir l'attitude comme « *une sorte d'instance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné* » (Ibid).

Cela n'exclue pas que l'attitude peut parfois être considérée comme conséquence du comportement. Donc, l'attitude est plus directement liée aux comportements : elle les dirige où les coordonne. Elle représente un point de jonction et dynamique entre les représentations

sociales et le comportement.

L'attitude serait néanmoins plus directement définie comme une sorte d'instance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné, ce qui n'exclut pas que l'attitude est une conséquence du comportement, elle peut représenter un élément charnière et dynamique entre les représentations sociales et le comportement régulant en quelque sorte leurs rapports (Millet A ,2001 : 57).

En psychologie du langage, la conception d'attitude se réduit aux recherches expérimentales visant la façon utilisée par les locuteurs afin d'évaluer les langues, les variétés linguistiques propres à des locuteurs pratiquant des langues ou des variétés linguistiques particulières.

L'étude des attitudes se penche sur les réactions d'un individu portées sur un locuteur utilisant deux ou plusieurs variétés linguistiques en conflit ou en contact sur « *un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.* » (La Fontaine ,1997 :57)

Les fonctions des attitudes sont trois :

- Fonction cognitive : C'est à travers les attitudes que s'organisent les perceptions. Elles vont jouer un rôle important dans le fonctionnement cognitif des individus et notamment dans la mémorisation (l'action d'un filtre). Ainsi : « *Si on présente à des individus une liste de mots ambigus, on constate que les mots les mieux perçus, les mieux mémorisés, ne sont pas ceux dont la fréquence d'usage est la plus élevée dans la langue ; mais ce sont ceux qui correspondent ou se rapportent aux valeurs dominantes du sujet, ceux qui rapportent à ses attitudes* »¹

- Fonction énergétique (tonique) : le système de motivation des individus est influencé directement par les attitudes, car celles-ci déterminent le niveau d'implication du sujet et donc la quantité d'énergie psychologique que l'individu investira dans l'interaction.

- Fonction régulatrice : le système d'attitudes détermine la cohérence entre les croyances, valeurs et opinions des individus et leurs comportements. Elles ont une fonction unificatrice des cognitions –données traitées par le sujet-et des comportements.

Donc les attitudes constituent une cause de comportements parmi d'autres qui va dicter aux interlocuteurs d'adopter tel système d'attitudes suivant le contexte, l'environnement et la

¹ Le CEDIP, La Communication : Pédagogie et Mode d'apprentissage,
<http://www.3ct.com/ridf/construire/construire/htm> , consulté le : 30/01/2022 à 13h

situation d'interaction : elles dégagent une certaine sensibilité à l'influence sociale extérieure, jouant par la même un rôle pertinent dans le système d'organisation des opinions et de représentations.

L'émergence des attitudes linguistiques est associée à celle des stéréotypes linguistiques dans les situations de conflit.

Les attitudes sont généralement associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles génèrent. Pour Lùdi et Py (1986 :100) :

« On peut aussi assimiler une attitude à un schéma comportemental qui se constitue à partir de généralisation d'expérience, vérifiées de manière intersubjectives et enrichies par des acquis (...) les schémas comportementaux sont constamment confrontés à des observations et des expériences renouvelées. Nous avons ici deux types des phénomènes ; ces schémas servent d'une part à interpréter la situation et à diriger le comportement individuel, et d'autre part, des rétroactions entraînent la révision et la correction des schémas partout où ils se sont révélés inadéquats ».

En somme nous pouvons dire que les attitudes, organisent les conduites et les comportements, d'une façon plus ou moins stable, à partir du « stock de croyances » (Moore D ,2002 : 7) constitué sur la langue, elles peuvent s'appuyer sur des stéréotypes et des préjugés et qu'une même attitude peut générer des comportements différents en fonction des situations. L'étude des représentations et celle des attitudes se complètent parce que toutes deux se basent sur le contenu et les formes du discours épi linguistique où les locuteurs sont menés à exprimer les sentiments et les opinions sur leurs langues, les langues en général et le contact des langues.

Etymologiquement, le stéréotype désigne le caractère solide, il vient du grec stéréos (solide) et typos (caractère, empreinte).

Ce concept dont l'utilisation remonte au XVIIIème siècle a été développé par Lippmann (1922) en observant les phénomènes d'opinion publique et « les images dans nos têtes ». Il dit que nous construisons des images simplificatrices et généralisantes vis à vis de certains groupes chose qui va véhiculer des distorsions de jugements et des sentiments peu ou prou négatives influençant notre comportement. Ces phénomènes appelés « stéréotypes » visent l'étude de l'aspect implicite de l'individu. A propos des stéréotypes, Leyens dit qu'ils sont des théories de

personnalités que partage l'ensemble des membres d'un autre groupe. C'est donc un ensemble de croyances qui porte sur un autre groupe de personnes quelconques. Ce sont des sortes de schémas perceptifs associés à certaines catégories de personnes et d'objets cristallisés autour du mot qui les désigne et intervenant automatiquement dans la représentation et la caractérisation des membres ou objets de catégories. Ils sont donc un phénomène social puisqu'ils sont souvent partagés par plusieurs personnes et visent d'autres personnes. Preisweik et Perrot définissent le stéréotype comme :

« Un ensemble de traits censés caractériser ou typifier un groupe, dans son aspect physique et mental et dans son comportement. Cet ensemble s'éloigne de la réalité en la restreignant, en la tronquant et en la déformant [...] ».

A partir des catégories faites en fonction des caractéristiques communes : âge, sexe, origine, domaine d'étude, les stéréotypes apparaissent et se maintiennent tout en dépendant des modes de relations intergroupes vécues par le sujet (in groupe / out groupe)

Les stéréotypes servent à justifier les attitudes agressives adoptées en cas de situations de conflits réelles ou inventées, ils sont également le symptôme d'un dysfonctionnement de la relation avec autrui ainsi qu'un débordement de l'affectivité au détriment du cognitif. (Preiswerk, Perrot, 1975)

Bardith dit :

« Le stéréotype est l'idée que l'on se fait [...] l'image qui surgit spontanément [...], c'est la représentation d'un objet (chose, gens, idées) plus ou moins détachées de la réalité objective, partagée par les membres d'un groupe social avec une certaine stabilité »¹

Doise distingue trois fonctions pour les stéréotypes :

- Une fonction explicatrice : ils expliquent pourquoi certaines choses arrivent.
- Une fonction anticipatrice : ils permettent de prédire ce qui va arriver.
- Une fonction justificatrice : ils justifient le comportement que l'on risque d'adopter par rapport à notre catégorie.

Nous estimons qu'il existe une quatrième fonction, celle de la reconnaissance sociale due aux caractères imagés des stéréotypes dans le sens où souvent nous faisons référence à certains critères qui nous permettent d'identifier souvent à tort l'appartenance des personnes et

¹Perception sociale : <http://perso.wanadoo.fr/alexandre.g/htm> , Consulté le : 08/02/2022 à

cela favorise le déclenchement des processus de jugements et de stéréotypes

Selon Castellan :

« *Le préjugé peut exister plus fort que les mots, plus fort que le revêtement verbal, le préjugé rend justice de force irrationnelle dont le stéréotype, dans une tentative de rationalisation, ne revêt qu'une partie* »¹

D'après P. Mannoni, les *préjugés* et les *stéréotypes* sont des produits de la pensée qui se présentent comme des élaborations groupales et qui reflètent, à un moment donné, le point de vue prévalant dans un groupe à certains sujets.

Des faits, des situations ou des personnes peuvent concerner ces produits qui ont pour vocation essentielle de produire une espèce *d'idée reçue* s'imposant avec une valeur attributive, une autre prédicative et valant dans tous les cas.

La stéréotypie « *exprime le degré de généralité d'une opinion, d'acceptation ou de rejet d'une représentation, d'un groupe ou d'une personne la fonction de la répétition des associations qui contribue à l'établissement du stéréotype, l'orientation polarisée qu'elle engendre imposent le parallélisme avec la propagande* » (Moscovici, 1976 :56) .

L'inscription dans le langage des stéréotypes permet de les distinguer des préjugés, qui sont des formes mentales. Lorsqu'un préjugé se réalise verbalement il devient un stéréotype.

D'après M. A. Descamps, les stéréotypes sont plus forts et tenaces que les opinions et les préjugés. Ce sont la marque du groupe qui les soutient. Ils sont des opinions majoritaires : il y a stéréotype quand il y a accord sur ce jugement. Ils font donc partie du noyau dur de la représentation sociale.

Quant à D. Moore (2013 :1), il définit les stéréotypes comme étant des représentations collectives figées, des images stables et décontextualisées qui « *fonctionneraient comme des "prêt-à-parler" puisqu'ils constituent un moyen immédiatement disponible pour maintenir la communication* ».

Pour conclure, Mannoni déclare qu'il faut insister sur le fait que idées reçues, préjugés, stéréotypes et représentations sociales ont une part de vérité et correspondent à une certaine réalité mais, ils ne le sont pas. Leur vérité tient dans leur nature profondément affective,

¹ La Communication, <http://www.3et.com/ridf/construire/construire.htm> ,consulté le : 12/02/2022 à 14h.

Dépendant de la psychosociologie du groupe dont ils se réfèrent et des circonstances qui peuvent modifier leur contenu.

3.2. La relation entre préjugé et stéréotypes

D'une manière générale, les deux notions, préjugé et stéréotype, s'enveloppent dans la même acception. Leur utilisation est quasiment similaire au point que les socio psychologues les désignent comme étant deux constituants d'un même processus, qui est la catégorisation. Les deux se basent sur le jugement non fondé.

Toutefois, en leur vrai sens, chacun à part, ils représentent des significations différentes. Le préjugé évoque le point de vue préétabli et le jugement porté par avance. Le stéréotype, pour lui, désigne une formule, généralement banale, dénuée d'originalité et qui se qualifie par une répétition automatique.

1. Représentations et insécurité linguistique

La notion de l'insécurité linguistique est apparue pour la première fois dans les travaux de William. Labov sur la stratification sociale des variables linguistique en 1960.

Les représentations linguistiques étaient abordées pendant un quart de siècle comme des phénomènes d'insécurité linguistique surtout avec les travaux de l'école variationniste où Labov avait basé l'étude sur la stratification sociale des variables linguistiques (Franca rd M ,1997 : 170-176) , qui ne menait qu'à peu de chose : une variation stylistique, la reconnaissance d'une norme extérieure, la connaissance de ne pas se conformer à cette norme et l'indice de l'insécurité linguistique : valeur quantifiée était bien limitée : le nombre de formes sur lesquels le locuteur voit une différence entre sa pratique et la forme qu'il considère comme correcte.

Les sociolinguistes insèrent l'insécurité linguistique dans la sphère vaste des attitudes et des représentations qui véhiculent :

« Les jugements de valeurs envers les différentes variétés linguistiques et constituent ainsi que le discours épi linguistique tout en étant liées à la norme linguistique (...) La norme est une réalité plurielle qui est régie surtout par des forces sociales, c'est à dire, c'est la communauté linguistique qui attribue des valeurs extralinguistiques à la variation linguistique

Et elle sanctionne ainsi certains emplois langagiers »¹

Ainsi, l'insécurité linguistique constitue un concept-clé dans l'étude des représentations et de l'imaginaire linguistique parce qu'elle permet « *d'identifier les locuteurs en ascension sociale comme les agents principaux de la diffusion d'un changement linguistique au sein d'une communauté socialement stratifiée* » (Harems J-F, 1997 :67) .

La notion d'insécurité linguistique est, donc, un rapport entre jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une auto-évaluation (l'usage personnel selon le locuteur). Labov précise, quant à lui, que « *la forme ultime de l'insécurité linguistique est celle qui contraint le locuteur au silence* ».

Selon Louis Jean CALVET, le concept d'insécurité linguistique se rattache par un rapport contradictoire avec celui de sécurité linguistique en disant : « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont, en tête, un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne se pratiquent pas* » (Op.cit. : 22)

L'insécurité linguistique représente un concept clé dans l'étude des représentations et de l'imaginaire linguistique vu qu'elle permet « *d'identifier les locuteurs en ascension sociale comme les agents principaux de la diffusion d'un changement linguistique au sein d'une communauté socialement stratifiée* » (HAMERSJ-F, 1997 :67) .

Les apprenants qui s'expriment mal ou qui ne sentent pas exercés de bien parler pourraient vivre une insécurité linguistique. Ainsi,

« *Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime.* » (P. Bourdieu, 1982 :104)

¹ Remysen W, L'insécurité linguistique des Québécois, Université Laval : <http://www.canadastudies.be/studies.html> consulté le :13/02/2022 à 15h.

A partir de cela, nous pourrions dire que l'insécurité linguistique est un phénomène universel.

5. Les représentations didactiques

Les représentations des apprenants sont le résultat de l'accumulation d'idées, de faits, de plusieurs observations sociales ou même de stéréotypes. Et c'est, ainsi, que les relations s'éclaircissent entre soi et les autres, du même groupe ou non, qu'on met à distance ou non.

Les représentations produites, par les apprenants, des usagers de la langue cible constituent un facteur important concernant le succès ou l'échec dans l'appropriation de la langue. «

Ces images déterminent le pouvoir valorisant, ou à contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même ». (Moore D ,2002 : 22)

Cela veut dire que la façon d'appréhender la langue, ses caractéristiques et ses normes, a des retombées sur la conduite et les stratégies (DABENE 1997) utilisées pour apprendre et utiliser la langue.

Les représentations d'une langue forment « *des topiques et des objets de discours (...), elles donnent lieu à des traces ou à des symptômes observables dans la pratique langagière* » (Idem) , Cela rejoint la réflexion développée par Reuter (1996) qui expose l'utilité didactique de l'étude des représentations mise en relation avec : « *Les performances des apprenants ; la pratique et l'apprentissage de la langue ; avec les obstacles de la pratique et de l'apprentissage de la langue ; enfin avec les modifications qui en découlent* ». (NONY.J-C, 1988 :88-98).

Chapitre III :
Cadre méthodologique et analyse du
questionnaire

1. L'échantillon

Nous avons pris comme échantillon une population limitée de 30 étudiants de différents niveaux répartis comme suit :

L'échantillon que nous avons pris est composé des étudiants de différents niveaux dont 17 de sexe féminin et 13 de sexe masculin, sachant que leur âge varie entre 18 et 28 ans, au niveau de département de Biologie à l'université de Tébessa.

2. Enquête / Méthodologie

Comme toutes les recherches scientifiques, l'analyse des représentations a besoin d'opter une méthodologie d'approche, notre travail sur terrain nécessite d'adopter un moyen d'investigation. Afin de pouvoir répondre à la problématique que nous avons posée et pour cette étude nous avons choisi le questionnaire pour donner une certaine fiabilité aux résultats.

3. Le questionnaire

Nous avons limité notre champ d'étude sur le département de Biologie à Tébessa notre questionnaire est composé de 15 questions variées.

L'objectif de notre questionnaire est d'enquêter et de dégager les représentations de nos locuteurs à l'égard de la langue française sous les différents aspects d'un côté et d'essayer de connaître les facteurs sociaux et personnels qui ont permis à ces représentations de se manifester d'autre côté.

Nous avons expliqué le questionnaire à nos informateurs tandis que les questions sont variées entre des questions de variables de base et d'autres destinées à l'image de la langue chez les étudiants.

4. Conditions du déroulement du questionnaire

Afin de mener cette recherche parfaitement, nous nous sommes affrontées au problème du temps à cause de Covid et l'emploi du temps des étudiants, donc il nous a fallu prendre plus de temps.

A partir de notre questionnaire nous avons tenté de connaître l'opinion des étudiants concernant la langue française et son utilité dans leurs vies en général et cela en se basant sur

certaines déterminants sociaux qui leur ont permis de construire certaines représentations, c'est pour ça nous avons mené une enquête très simple. D'abord nous avons passé par l'administration pour connaître les heures libres de notre échantillon pour faciliter la tâche. où nous sommes passé, nous n'avons rencontré aucun cas de refus, Dans un premier temps nous avons expliqué notre échantillon la raison de ce questionnaire et l'aide qu'ils pourraient nous fournir par répondre à ces questions le plus sincèrement possible, Ensuite nous avons tenté de faire comprendre aux étudiants que le but fixé de ce questionnaire est de connaître les représentations qu'ils se font réellement envers leur langue d'étude.

5. La méthode d'approche

Notre enquête est réalisée au début du mois de mars de l'année 2022. Et pour la réalisation de cette dernière, nous avons distribué 30 questionnaires dans un délai de 15 jours. Nous avons laissé, à chaque étudiant, le temps suffisant pour bien lire et comprendre les questions puis y répondre de la façon la plus claire et la plus sincère possible.

Enfin, nous avons vérifié que ces étudiants ont répondu à toutes les questions posées ou, au moins, à la majorité, puis nous avons récupéré les questionnaires.

6.L'analyse du questionnaire

Questions 1 : (âge et sexe)

Sexe	Age			
	Moins de 20 ans		20 – 28 ans	
	Effectif	%	Effectif	%
F	3	10	14	46,66
M	2	6,66	11	36,66

Tableau 1 : la répartition des étudiants selon l'âge et le sexe.

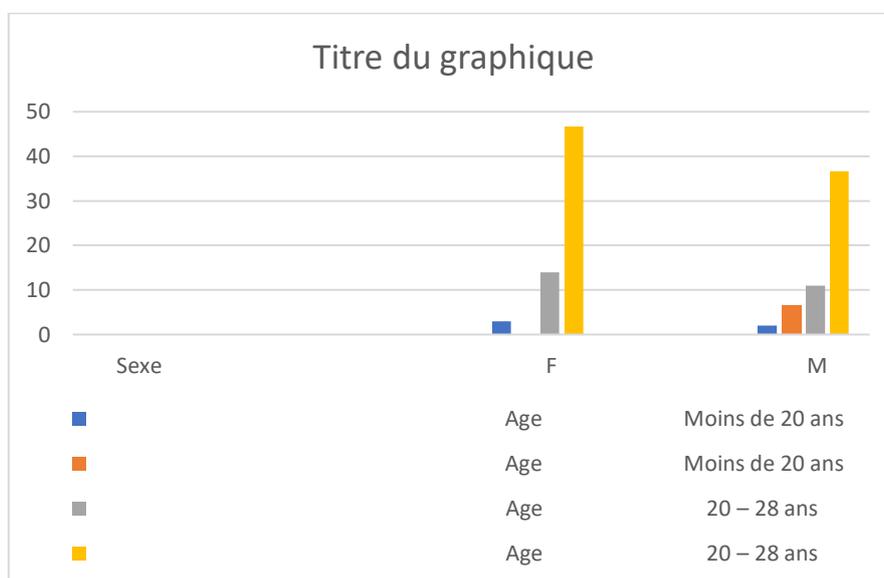


Figure 1 : la répartition des étudiants selon l'âge et le sexe.

Notre public cible est un groupe d'étudiants du département de Biologie, l'échantillon représentatif « réel » sur lequel nous nous sommes basés pour mener notre enquête est de 30 informateurs, soit 17 femmes et 13 hommes.

A travers le tableau et la représentation graphique, nous remarquons que l'âge de nos informateurs diffère selon les niveaux d'étude, nous avons 03 fille soit (10 %) et 02 garçon

soit (6,6 %) moins de 20 ans et 14 filles avec un pourcentage de (46,66 %) et 11 garçons soit (36,66 %) entre 20-28 ans au terme de pourcentage totale de (83,32 %).

Questions 2 : Aimez-vous la langue française ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Oui	11	36,66 %
Non	19	63,33 %

Tableau 2 : Réponse à la question 2.

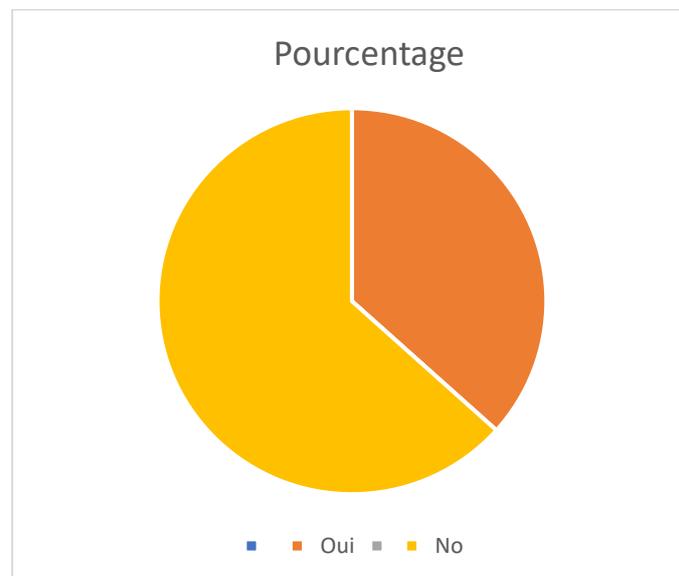


Figure 2 : Réponse à la question 2.

D'après les résultats obtenus dans le tableau et la représentation graphique en haut, une moyenne de (63,33%) représente par un nombre de 19 étudiants qui n'aime pas le français et pensent qu'elle n'est pas notre langue et ils justifient leurs réponses par la mauvaise maîtrise de cette langue tandis qu'une moyenne de (36,33%) représenté par 11 étudiants qui aiment le français et pensent qu'elle est une belle langue.

De ce résultat, nous nous apercevons que la langue française est mal vue, peut-être même dépréciée par une majeure partie de nos informateurs et cela pour une mauvaise maîtrise ou c'est le résultat d'image et de représentation négatives à l'égard de l'utilisation de cette langue.

Questions 3 : Que représente le français pour vous ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Une langue de prestige	09	30%
Une langue d'étude	14	46,66%
Une langue de technologie	04	13,33%
Une langue de colonialisme	03	10%

Tableau 3 : Réponse à la question 3.

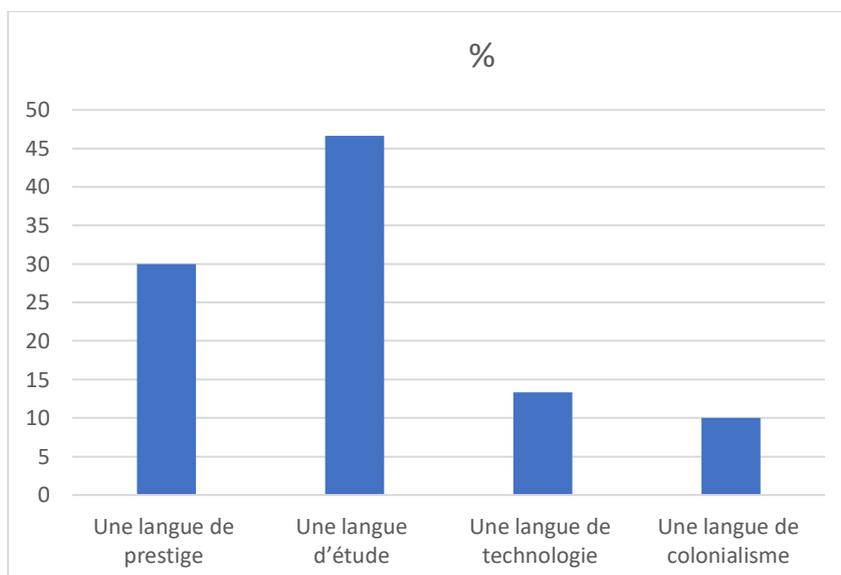


Figure 3 : Réponse à la question 3.

Cette question est posée à nos informateurs afin de préciser leurs visions du français et de les classer selon certains critères : comme langue de prestige, langue d'étude, langue de technologie ou langue de colonialisme.

En faisant référence au tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité de nos informateurs (46,66%) considèrent le français comme langue d'étude vu que la documentation et les ouvrages de la biologie et les cours qui sont présentés en cette langue.

Un nombre de (30%) la considèrent comme une langue de prestige, (13,33%) des étudiants voient que le français est une langue de technologie, et (10%) la considèrent comme langue de colonialisme.

Questions 4 : Dans quelle (s) situation (s) utilisez-vous la langue française ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Etude	17	56,67 %
Vie quotidienne	04	13,33 %
Famille	01	3,33 %
Facebook	08	26,67 %

Tableau 4 : Réponse à la question 4.

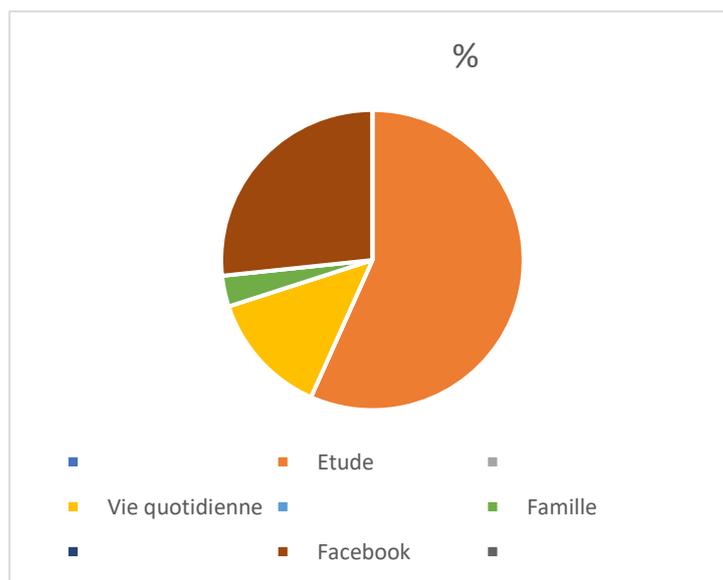


Figure 4 : Réponse à la question 4.

Ce tableau et cette représentation graphique représente les situations dans lesquelles la langue française est utilisée par nos enquêtées, nous avons remarqué que la majorité des enquêtés utilisent le français dans un contexte formel (les études) avec un pourcentage de (56,67 %) qui représente un nombre de 17 étudiants. Ces étudiants estiment que cette langue est la langue d'enseignement et de savoir. En revanche (08) étudiants avec un pourcentage de

(26,67%) déclare qu'ils utilisent le français dans les réseaux sociaux (Facebook). (13,33 %) dans la vie quotidienne et (3,33%) en famille.

Questions 5 : Quel est votre niveau en langue française ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Bon	07	23,33%
Moyen	18	60%
Faible	05	16,67%

Tableau5 : Réponse à la question 5.

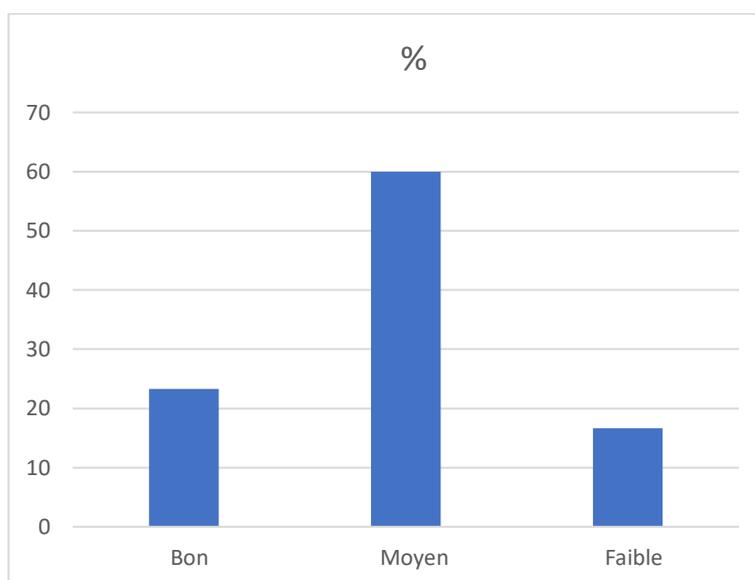


Figure 5 : Réponse à la question 5.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que la langue française est la base de cette étude, c'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur le niveau de nos informateurs, en choisissent entre le niveau bon, moyen ou faible.

A partir des résultats obtenus dans le tableau ci-dessus, la majorité des étudiants pensent qu'ils ont un niveau « moyen » avec un pourcentage de (60%) qui représente 18 étudiants tandis que d'autres estiment que leur niveau est bon avec un pourcentage de (23,33%) ils déclarent qu'ils maîtrisent bien cette langue, en ce qui concerne les étudiants

dont leur niveau est « faible » ils sont représentés par un pourcentage de (16,67%)ils affirment que leur niveau est dû à l'enseignement aux cycles précédents .

Questions 6 : Quels sont les facteurs qui favorisent l'acquisition du français ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Famille	02	6,67 %
Amis	07	23,33 %
Enseignement	10	33,33 %
Réseau sociaux	06	20 %
Autres	05	16,67 %

Tableau 6 : Réponse à la question 6.

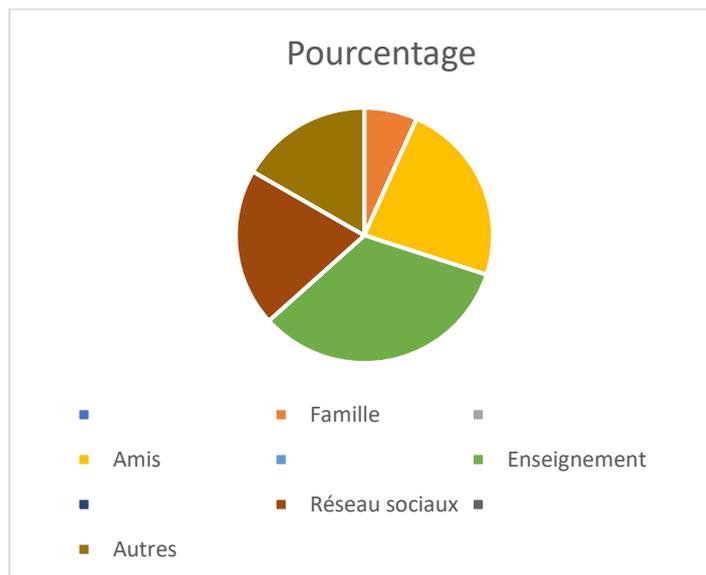


Figure 6 : Réponse à la question 6.

Pour identifier les facteurs qui entrent dans l'acquisition du Français chez les étudiants enquêtés, nous avons proposé certains facteurs qui nous semblent les plus fréquents tels que : l'enseignement, les amis et la famille.

A partir des résultats obtenus nous remarquons que le facteurs d'enseignement est le plus élevé avec un pourcentage de (33,33 %), en effet ce résultat est attendu car cette langue nous a été enseignée dès le cycle primaire jusqu'à l'université, donc l'enseignement est le premier facteur qui aide les étudiants à hausser leur niveau en cette langue, un taux de (23,33%) des étudiants explique leurs performances par les échanges langagiers avec les amis, dont (20%) des informateurs estiment que le facteurs qui favorisent leur niveau est les réseaux sociaux, le facteurs « autre » soit d'un taux de (16,67%) cela est dû à d'autres facteurs par exemple les lectures, la musique ...etc. et un pourcentage de (6,67%) leurs renvoient à la famille.

Questions 7 : Quelle langue utilisez-vous lors de vos lectures personnelles ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Français	08	26,67 %
Arabe	13	43,33 %
Anglais	07	23,33 %
Toutes langue confondues	02	6,67 %

Tableau 7 : Réponse à la question 7.

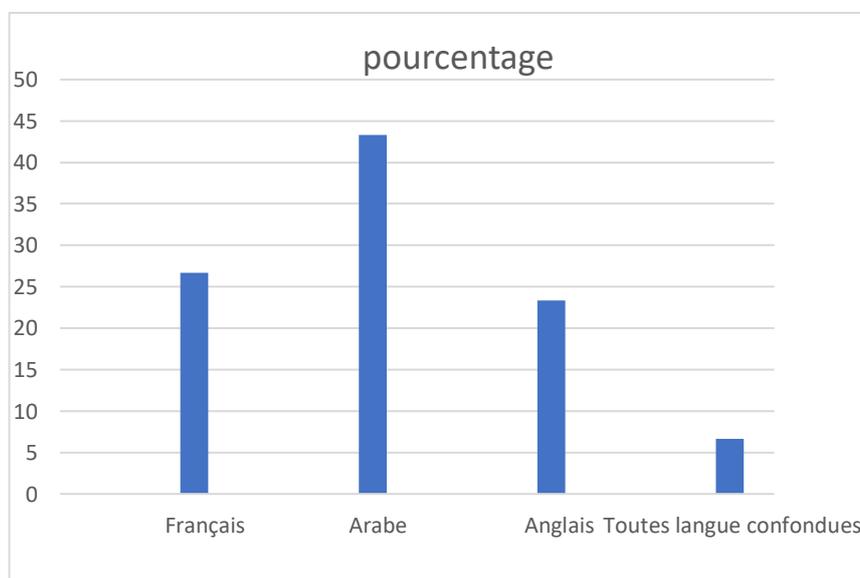


Figure 7 : Réponse à la question 7.

On constate de cette représentation graphique, que la majorité des informateurs lisent en arabe avec un pourcentage de (43,33%) ils justifient leurs réponses par le fait que la langue arabe est leur langue maternelle, (26,67 %) des étudiants préfèrent lire en français, (23,33%) représente les étudiants qui lisent en anglais, un taux de (6,67%) des étudiants alternent entre les langues.

Questions 8 : Pensez-vous que l'usage du français est nécessaire pour obtenir un poste de travail dans l'avenir ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Très nécessaire	03	10 %
Nécessaire	20	66,67 %
Peu nécessaire	07	23,33 %

Tableau8 : Réponse à la question 8

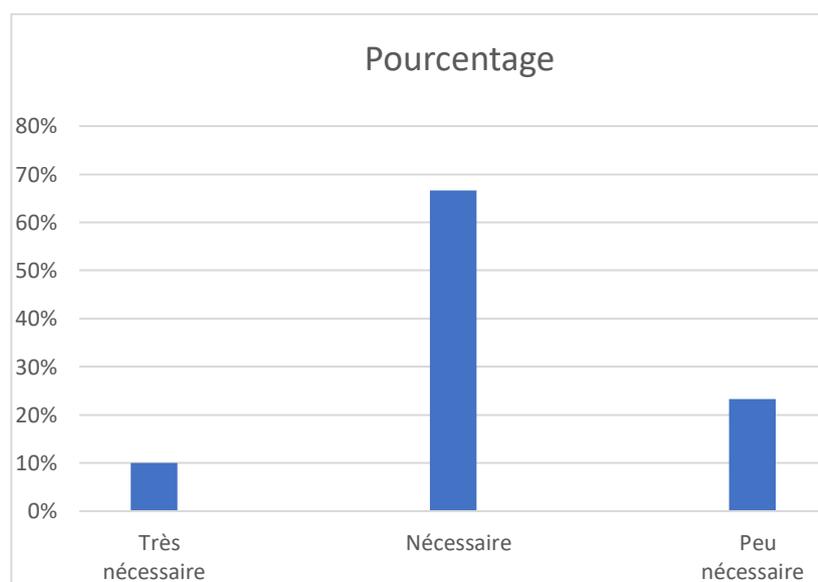


Figure 8 : Réponse à la question 8.

A travers les réponses fournies par les étudiants nous remarquons qu'un pourcentage de (66,67 %) représenté par 20 étudiants estiment que la langue française est nécessaire pour obtenir un poste de travail dans l'avenir, tandis que 10 étudiants avec un pourcentage de (23,33 %) pensent qu'elle est peu nécessaire et 03 étudiants déclarent qu'elle est très nécessaire.

Questions 9 : Rencontrez-vous des difficultés pendant vos cours en français ? Si oui lesquelles ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Difficultés de compréhension en français	05	16,67 %
Difficultés de communication en français	15	50 %
Difficultés de production en français	07	23,33 %
Aucune réponse	03	10 %

Tableau 9 : Réponse à la question 9.

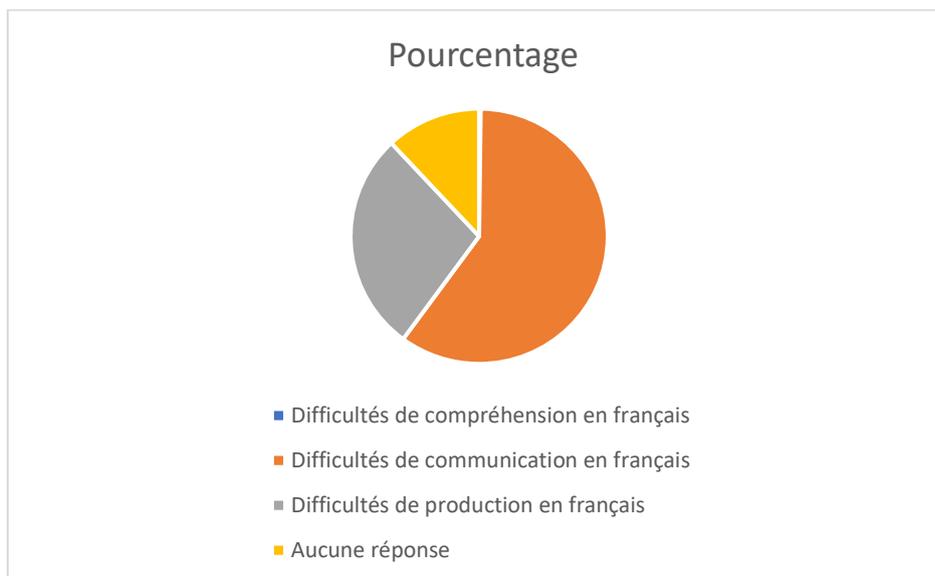


Figure 9 : Réponse à la question 9.

A travers ce tableau ,nous avons remarqué quela majorité de nos informateurs éprouvent des difficultés , ces difficultés se diffèrent d'un étudiant à un autre soit (50%) des étudiants ont des difficultés de communication , ils se trouvent dans une situation d'incapacité de communiquer en cette langue , (23,33 %)des étudiants déclarent qu'ils ont

des difficultés de production et un pourcentage de (16,67%) ont des difficultés de compréhension de nouveaux concepts scientifiques dispensés en français et (10%) affirment que l'enseignement en cette langue s'effectue en bonnes conditions sans aucune difficulté.

Questions 10 : Comment pouvez-vous dépasser les difficultés rencontrées en français ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Demander l'aide d'une camarade	08	26,67%
Demander l'aide d'un enseignant	11	36,67%
Utiliser des dictionnaires spécialisés	10	33,33%
Aucune réponse	01	3,33%

Tableau 10 : Réponse à la question 10.

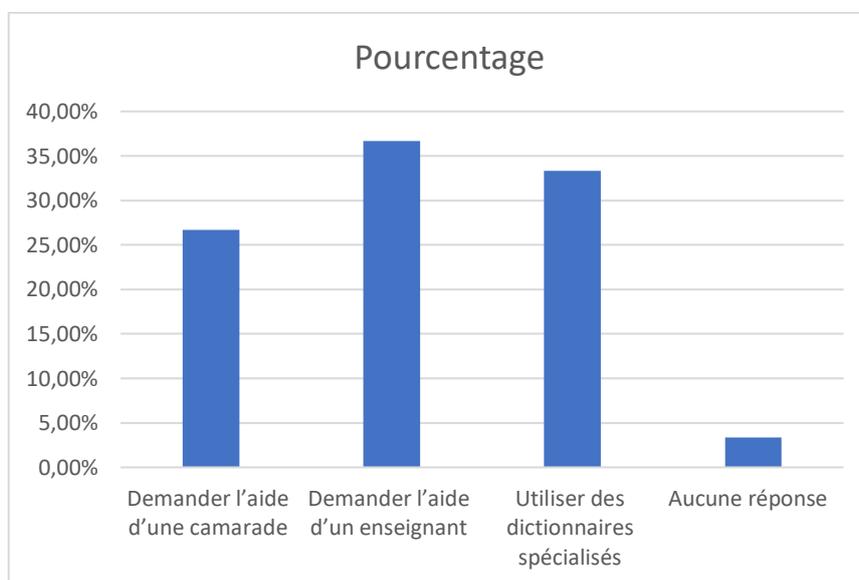


Figure 10 : Réponse à la question 10.

L'ensemble des étudiants que nous avons enquêtés donnent les réponses suivantes : une moyenne de (36,33 %) représenté par 11 étudiants déclarent qu'ils dépassent les difficultés rencontrées en français en demandant l'aide d'un enseignant et 10 étudiants avec un pourcentage de (33,33%) disent qu'ils utilisent des dictionnaires de spécialités afin de dépasser les difficultés ,tandis que (26,67%) représenté par 8 enquêtés confirment qu'ils ont demandé l'aide d'un camarade pour faciliter la compréhension de leurs études et 01 étudiants n'as pas répondu .

Questions 11 : Trouvez-vous que la langue française est une langue

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Facile à apprendre	13	43,33 %
Difficile à apprendre	10	33,33 %
Très difficile à apprendre	05	16,67 %
Aucune réponse	02	6,67 %

Tableau 11 : Réponse à la question 11.

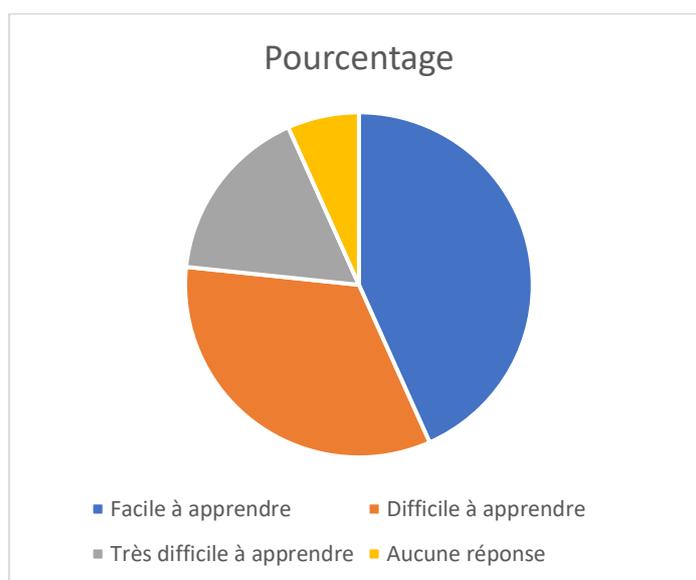


Figure 11 : Réponse à la question 11.

De ce tableau ci-dessus, nous remarquons qu'une moyenne de (43,33 %) des étudiants de biologie estiment que la langue est facile à apprendre et qu'ils ont un bon niveau en cette langue. En revanche (33,33 %) des enquêtés déclarent que le français est difficile à apprendre et (16,67%) déclarent que le français est très difficile à apprendre et pour les étudiants qui ont répondu par " aucune réponse " avec un pourcentage (6,67%) et 02 étudiants ne donnent pas des réponses.

Questions 12 : Entre amis vous vous exprimez en

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Arabe dialectal	19	63,33 %
Arabe standard	09	30 %
Kabyle	00	00%
Français	01	3,33%
Aucune réponse	01	3,33%

Tableau 12 : Réponse à la question 12.

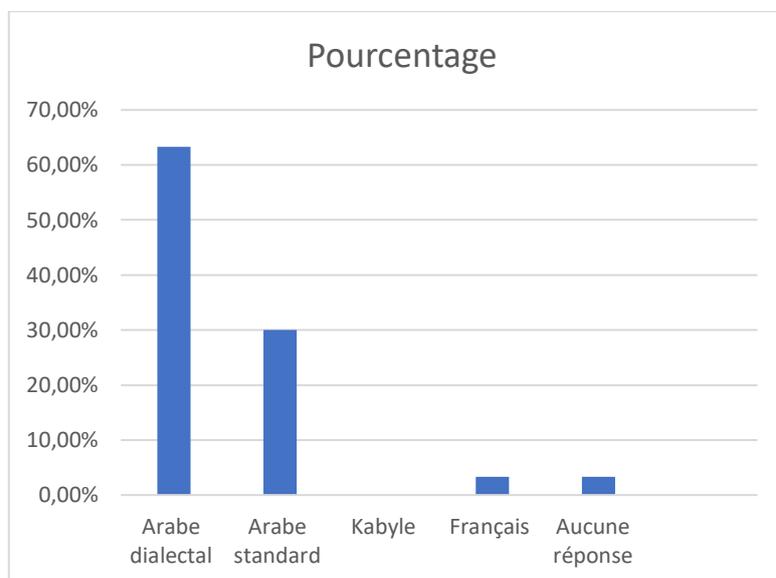


Figure 12 : Réponse à la question 12.

De ce tableau, nous constatons que le pourcentage d'informateurs qui parlent l'arabe dialectal entre amis est (63,33 %). Aussi (30%) des étudiants s'expriment en arabe standard, tandis qu'un taux de (3,33%) utilise la langue française comme outil de communication et (01%) n'ont pas répondu à la question et pour le kabyle (00%).

Questions 13 : Selon vous, quelle est la langue préférée pour vos études ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Arabe	10	33,33 %
Français	07	23,33 %
Anglais	12	40 %
Aucune réponse	01	3,33 %

Tableau 13 : Réponse à la question 13.

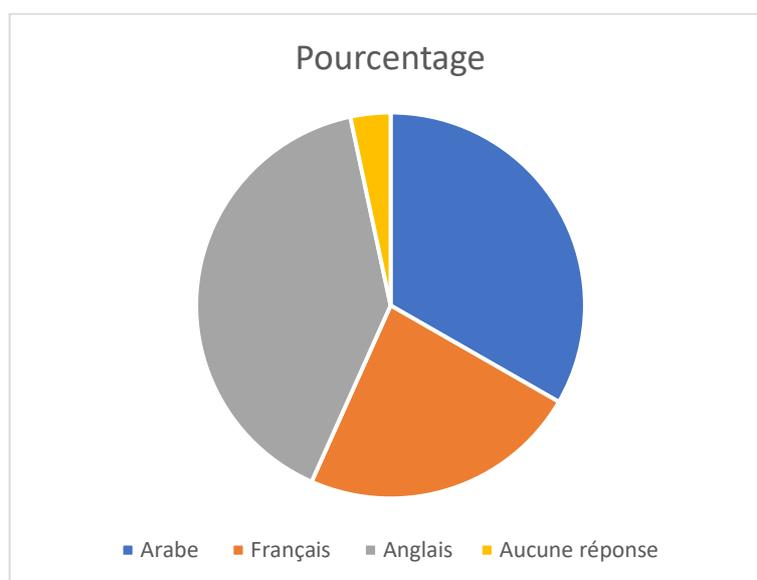


Figure 13 : Réponse à la question 13.

Les réponses fournis par les étudiants à propos de leur langue d'enseignement On constate de cette représentation graphique que la majorité des répondants soit (40 %) choisissent la langue anglaise comme langue d'enseignement , ils pensent qu'elle est plus facile que le français , alors que (33,33%)des informateurs ont opté pour l'arabe pour leurs études ,ils justifient leur choix par l'incapacité de recevoir un enseignement dispensé en langue française et (23,33%) des étudiants choisissent le français parce qu'ils pensent qu'elle est indispensable à l'enseignement de cette filière scientifique et ils la considèrent comme la langue du savoir et (3,33 %) des étudiants représenté par un seul étudiant a préféré de ne pas répondre à la question .

Questions 14 : A la télévision, vous regardez souvent des chaines diffusées en

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Arabe	11	36,66 %
Français	02	6,66 %
Les deux langues	17	56,66 %

Tableau 14 : Réponse à la question 14.

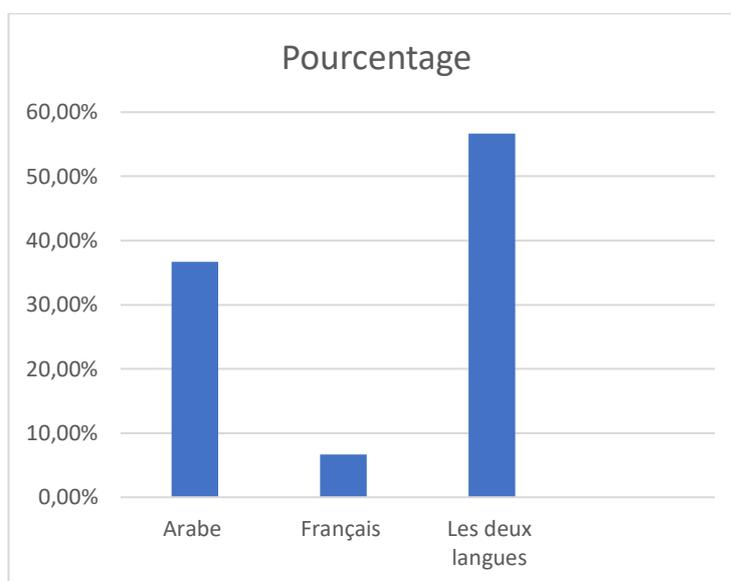


Figure 14 : Réponse à la question 14.

Dans cette analyse, nous remarquons qu'une totalité de (56,66 %) disent qu'ils suivent des chaînes parlées en arabe et en français, alors que (36,66%) déclarent qu'ils préfèrent les chaînes arabes tandis qu'un pourcentage de (6,66 %) regardent les chaînes françaises.

Questions 15 : Selon vous, est-ce que le français constitue un obstacle pour continuer vos études ?

	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Oui	13	43,33 %
Non	17	56,67 %

Tableau 15 : Réponse à la question 15.

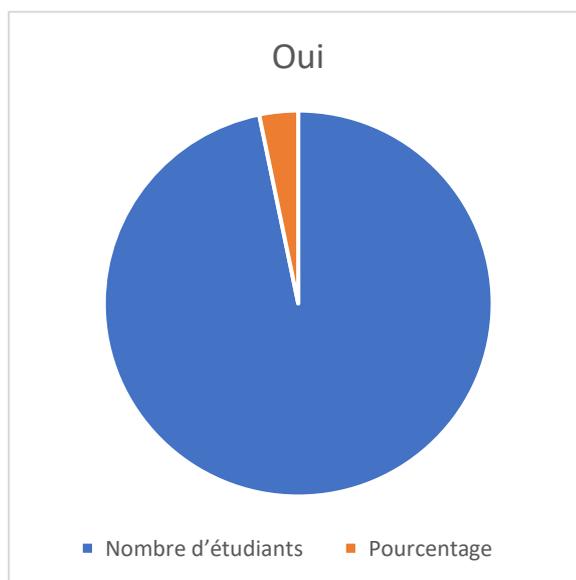


Figure 15 : Réponse à la question 15 .

Dans cette analyse, nous avons obtenu (56,67%) des étudiants qui voient que la langue française n'est pas un obstacle pour la continuation de leur étude et ils la voient qu'elle est indispensable pour la formation universitaire, et (43,33%) des étudiants disent que le français constitue un obstacle pour la continuation de leur formation universitaire en biologie.

7.Synthèse de résultats :

A partir des réponses obtenues sur ce que le français représente pour nos informateurs, nous disons d'une part que le français est une langue d'étude dans notre pays et notamment chez notre population d'enquête, elle est perçue comme une langue universelle.

Autrement dit, c'est une langue utilisée dans tous les domaines, de plus elle reste une langue d'ouverture à la modernité, elle est la langue du savoir et de la technologie.

La langue française est systématiquement valorisée par notre population, elle indique que les étudiants ont attribué des images positives, pour eux le français est une langue de réussite.

D'autre part, en ce qui concerne la réponse « une langue d'étude », nous pouvons expliquer cette attitude par le fait qu'elle est une langue d'étude seulement et de réussite nos informateurs utilisent le français lors de ses études, bien que le français ne soit pas aimé cette attitude dénote que nos informateurs fiaient une image négative de la langue française parce que cette langue a une influence sur leurs comportements. Pour eux la langue n'est qu'un moyen pour la réussite de leurs études.

Ce résultat de cette question permet de confirmer notre première hypothèse formulée au paravent « Les étudiants portent une vision péjorative sur la langue française est ne l'emploient que rarement ».

Nous avons remarqué que la majorité des étudiants ne s'intéresse pas à la langue française mais beaucoup plus à l'anglais.

En d'autres termes, la langue française est jugée négativement par nos informateurs comme une langue d'étude (réussite) seulement.

En revanche, les réponses qui sont en relations avec cette question « dans quelle situation utilisez-vous la langue française ? » ils ont utilisé le français dans des situations d'étude beaucoup plus, cette réponse confirme notre deuxième hypothèse « Les étudiants de Biologie n'ont pas besoin du français général mais du français spécifique, pour eux le français n'est qu'un moyen d'accès au savoir. C'est-à-dire que nos informateurs utilisent le français lors dès son études (cours, exposé ...) à l'université seulement ».

Conclusion

Conclusion

Conclusion

Cette étude a pour but de poursuivre des travaux antécédents qui ont cerné les représentations qui se font sur le français et qui agissent sur l'apprentissage et sur des situations de communication, nous avons essayé de détacher les influences des représentations sur la langue française en Algérie et précisément chez les étudiants de l'université de Tébessa.

Elle se veut un moyen de contrôler à travers un certain nombre de questions adressés à une catégorie des étudiants pour ce genre d'étude.

La recherche que nous avons effectuée nous amène à dire, en guise de conclusion ce qui suit :

Les étudiants de Biologie représenté notre échantillon, ne manifestent pas beaucoup de représentations de la langue française, on a essayé d'avoir les différentes difficultés rencontrées et comment le dépasser chez les étudiants.

L'étude des représentations doit gérer tout ce qui est en rapport avec la langue française ce le questionnaire qui va nous confirme les hypothèses que nous avons proposé au début de notre travail.

Nous avons commencé notre recherche par la partie théorique que nous avons devisée en deux chapitres, pour voir les différentes langues en Algérie et plus précisément le statut du français en Algérie, pour connaître aussi les représentations de nos étudiants.

Aussi, nous avons parlé des différentes conceptions des représentations en sociolinguistique et didactique, selon le contexte d'utilisation avec d'autres notions voisines (attitudes, stéréotype, préjugés, insécurité linguistique etc. ...) dans le but de construire un cadre conceptuel pour mieux cerner notre problématique.

En joignant la partie théorique au corpus choisi pour la recherche et l'étude, nous concluons que la majorité de nos étudiants n'aime pas le français et ne l'emploie que rarement et ils ont une vision négative sur le français.

Suite à notre travail pratique s'appuyant sur le questionnaire nous pouvons dire que la langue française ne pas utiliser. Et pour cette présence, cette langue s'est trouvée une langue d'étude utilisée à l'université seulement dans la classe pour la majorité des cas,

Conclusion

ce qui nous pousse à dire que la considération et l'image de cette langue étrangère française dans cette faculté surtout ces étudiants de Biologie est étroitement liée à son usage et son rôle.

La synthèse des résultats nous permet de confirmer les deux hypothèses émises au préalable selon lesquelles la langue française s'est trouvée une langue de prestige, d'étude. Ces étudiants ont choisi de continuer les études en français parce qu'elle est importante pour la réussite et parce qu'elle est nécessaire pour obtenir un poste de travail dans l'avenir.

Il est certain que le travail ici présent, nous a permis de dégager des résultats importants pouvant aider à mieux connaître les représentations que se font nos étudiants de Biologie. Mais cette étude s'est basée sur un échantillon d'étudiants très restreint (30 éléments) et ne peut, en aucun cas, être représentative de la totalité des étudiants, c'est pourquoi les résultats obtenus ne peuvent être généralisés.

Les résultats présentés dans ce modeste travail pourraient être considérés comme point de départ à de nouvelles réflexions.

Bibliographie

Bibliographie

1 / Ouvrages

- Calvet L.-J, BLANCHET Philippe, *Une introduction à la Sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Editions Des Archives Contemporaines, Paris, 2013.
- CASTELLOTTI v, Moore D, *Représentations sociales des langues*, 2002.
- Chaker, BOUKOUS. A, *Société, langues et culture au Maroc*, 1991.
- Cheraudeau Patrick, *Dominique Maingueneau*, 2002.
- Francard M « *Insécurité Linguistique* », in M-L Moreau (éd) Margada, 1997.
- GRANDGUILAUME. G, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, Paris ,1983.
- JODELET Denise. *Les représentations sociales*, éd. Paris,1997.
- Labov William, *SOCIOLONGUISTIQUE ; TERRITOIRE ET OBJETS : La variation (socio) linguistique- Berlin, Mouton*, 1976.
- La Fontaine D, *Attitudes Linguistiques*, In Moreau M- (Ed), 1997.
- Preiswerk, Perrot : *Ethnocentrisme & Histoire*. Paris. Enthrops. 1975.
- TALEB IBRAHIMI. K, *Les Algériens et leur(s) langue (s)*, Al. Hikma. Alger, 1995.

2 / Articles

- Ait Dahmani, Karima. Plurilinguisme et enseignement interculturel à l'université, lieu de formation et d'interaction. Algérie n 5, Université d'Algérie ,2009.
- Billiez. J, Millet . A, *Représentations sociales : Trajets théoriques et méthodologiques*, in Castel Lotti (Éd), *Les représentations des langues et leurs apprentissages*, 2001.
- Bourdieu Pierre, BOLTANSKI Luc. Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975.
- EHRLICH. S, cité in BERNOUSSI M., FLORIN A., « *La notion de représentation : de La psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement* ». In : *Enfance*, N°1, 1995.
- HAMERS. J-F, *Le rôle de l'insécurité linguistique*, in concepts de base, 1997.
- MOORE Danièle, « *Les représentations des langues et de leur apprentissage : Itinéraires théoriques et Trajets méthodologiques* » in MOORE Danièle et al. *Les représentations des langues et de leur Apprentissage : Référence, modèles, données*

et méthodes, Didier, Paris, 2013.

- NONY.J-C, *Etudes de quelques représentations de la langue écrite en CM2*. In LE français dans le monde n124,1988.
- Py Représentations sociales & discours : questions épistémologiques & méthodologiques, Analyse conversationnelle et représentations sociales, TRANEL n32, Université Neuchâtel, Ed, in Py B,2000.
- RABAH SEBAA : « *L'Algérie et la langue française* ». Revue Française. Eté 1999.
- Représentation autour du niveau de langue le cas du français à l'université de Bejaïa n 18-2013.

3/ Thèses et mémoires

- Abdelhamid, *pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna* Thèse de doctorat, université de Batna, 2002.
- Grapin. F, *La dénomination des langues et ses enjeux à Mostar (Bosnie-Herzégovine)* TER des Sciences du Langage, Université de Stendhal Grenoble 3, 2002.
- Houbdine Anne-Marie, Dynamique et imaginaire linguistique des mots et des usages JOURNEE DE L4ECOLE DOCTORALE DE L'Université. Paris V- RENE DESCARTES 51996 : Paris) /actes coordonnées par : PARLEBAS Pierre, Education, langage et société : Approches plurielles- Paris-Montréal : L'Harmattan, 1997.
- Houbdine Anne-Marie. 1997.
- Moliner Pascal. *Image et représentations sociales : DE la théorie à l'étude des images sociales-* Grenoble : Presses universitaire de Grenoble, 1996.
- MOREAU Marie- Louise, " *Sociolinguistique, concepts de base*", Mardaga, Bruxelles, Cité in MADANI Me Barka, Les représentations et les motivations à l'égard de l'apprentissage du FLE chez les Élèves du moyen.
- Mémoire de magistère, Université Kasdi Merbah Ouargla, 2008- 2009.

4/ Dictionnaire

- Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ,2012.
- Le Grand Dictionnaire de la psychologie, 1991.
- Le Robert Dictionnaire de français, 2016.
- Saussure F, et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse 2001.

5/ Sites électroniques

- DEBARBIEUX Bernard, [http. Disponible sur : www.Honorechampion.com](http://www.Honorechampion.com) , 22 / 01/ 2022 à 11 :00h.
- La Communication, <http://www.3et.com/ridf/construire/construire.htm> ,consulté le : 12/02/2022 à 14h.
- La Communication, <http://www.3ct.com/ridf/construire/construire/htm> , consulté le : 30/01/2022 à 13h.
- Langues et développement, http://webs.uvigo.es/ssl/eds/Docs/Eds_vol1_1/Eds_1-1Calvet.pdf , 12 / 02 / 2022 à 20 :00h.
- L'analyse de contenu dans l'étude des représentations Sociales, <https://sociologies.revues.org/993> , 11 / 02 / 2022 à 17 : 00h.
- La Perception Sociale, <http://perso.wanadoo.fr/alexandre.g/htm> , consulté le : 22/01/2022 à 11h.
- Les langues en Alsace, <http://www.telug.quebec.ca/diversité>. consulté le 25/01/2022.
- L'insécurité linguistique des Québécois, [http](http://www.telug.quebec.ca/diversité) consulté le :13/02/2022 à15h.
- Nouvelles perspectives en sciences sociales, <https://www.erudit.org/fr/revues/npss/2010-v6-n1-npss1497094/1000482ar.pdf> . , 25 / 01 / 2022 à 14 :30h.
- Nouvelles perspectives en sciences sociales,<https://www.erudit.org/fr/revues/npss/2010-v6-n1-Npss1497094/1000482ar.PDF>, 26 / 01 / 2022 à 16 :3h.
- Perception de l'autre et stéréotypes dans le cadre d'un apprentissage interculturel, <http://www.bonjour.org.uk/staffroom/default.htm> , 10 / 02/ 2022 à 13 :30h.
- Perception sociale, <http://perso.wanadoo.fr/alexandre.r/htm> ,consulté le : 05/02/2022 à 10 h.
- Perception sociale : <http://perso.wanadoo.fr/alexandre.g/htm> , Consulté le : 08/02/2022 à 18h.
- Représentations sociales des langues et enseignements, <https://www.Coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>.Consulté le :27/01/2022 à 10h.
- Une approche praxématique- paris,www.Honorechampion.com ,23 / 01 / 2022 à 13 :30h.

Annexe

Le travail de recherche que nous allons réaliser s'intitule : « *Représentation de la langue Française chez les étudiants algériens, cas des étudiants au département de Biologie* ». Ce présent travail s'inscrit dans le cadre théorique de la sociolinguistique, et plus précisément dans l'étude des représentations.

Le cadre dans lequel s'inscrit notre thème de recherche est la sociolinguistique, cette discipline dont l'objet d'étude est l'ensemble des rapports entre le langage et la société donne un intérêt considérable aux différents phénomènes sociolinguistiques où la communication fait jaillir une multitude de représentations.

Ces dernières jouent un rôle primordial dans la majorité des phénomènes sociaux et sociolinguistiques à travers les attitudes des locuteurs et leurs visions. Dans notre mémoire, nous allons traiter ces représentations notamment de la langue française chez les étudiants de première année Biologie à l'Université de Tébessa.

C'est pour cette raison que nous allons procéder à dégager les représentations que font les étudiants pour voir si les représentations ont un impact sur leur choix de formation et d'analyser les phénomènes langagiers qui en résultent.

Le choix de notre thème est motivé par le désir de dégager les représentations sociolinguistiques des étudiants du département de Biologie car le français n'est pas beaucoup utilisé chez eux.

Les étudiants communiquent en arabe classique ou dialectale dans n'importe quelle situation de communication mais ils n'utilisent le français que rarement. C'est pourquoi ils ont des difficultés de compréhension dans leurs études universitaires. Les étudiants des filières scientifiques font leurs études à l'université en langue française, à l'inverse du lycée où toutes les disciplines scolaires sont présentées en Arabe. De ce fait, ils ont des difficultés dans l'apprentissage à cause de la langue d'étude. Face à cet état de fait, nous nous posons les questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les représentations formulées par les étudiants de Biologie à l'égard de la langue Française ?
- ❖ Pour les étudiants de Biologie, est ce que le Français n'est qu'un moyen d'accès au savoir ?

Les hypothèses que nous avons proposées pour répondre aux interrogations ci-dessus sont :

- ✓ Les étudiants portent une vision péjorative sur la langue Française et ne l'emploient que rarement.
- ✓ Les étudiants de Biologie n'ont pas besoin de Français général mais du Français

Spécifique. Pour eux, le français n'est qu'un moyen d'accès au savoir.

Dans le cadre de notre recherche sociolinguistique, et pour vérifier nos hypothèses formulées, nous avons choisi l'utilisation du questionnaire comme moyen d'investigation. Car il nous permet de travailler avec un grand nombre d'enquêtés, qui peuvent répondre librement aux questions posées.

Pour effectuer cette étude nous avons divisé notre travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre qui s'intitule « *Statut du français en Algérie* », nous abordons les langues en présence en Algérie, ainsi que le statut et l'enseignement du français en Algérie.
- Le second chapitre intitulé « *Les représentations en sociolinguistique* », dans lequel nous définissons les concepts-clé de notre thème de recherche : les représentations, les attitudes, les stéréotypes et les préjugés ainsi que l'insécurité linguistique.
- Dans le troisième chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre enquête à savoir le corpus, l'échantillon, le questionnaire ..., puis nous allons représenter les résultats obtenus analysés et interprétés.

Notre travail sera achevé par une conclusion générale sous forme d'une récapitulation des résultats de notre étude.

La recherche que nous avons effectuée nous amène à dire, en guise de conclusion ce qui suit :

Les étudiants de Biologie représenté notre échantillon, ne manifestent pas beaucoup de représentations de la langue française, on a essayé d'avoir les différentes difficultés rencontrées et comment le dépasser chez les étudiants.

L'étude des représentations doit gérer tout ce qui est en rapport avec la langue française ce le questionnaire qui va nous confirme les hypothèses que nous avons proposé au début de notre travail.

Nous avons commencé notre recherche par la partie théorique que nous avons devisée en deux chapitres, pour voir les différentes langues en Algérie et plus précisément le statut du français en Algérie, pour connaître aussi les représentations de nos étudiants.

En joignant la partie théorique au corpus choisi pour la recherche et l'étude, nous concluons que la majorité de nos étudiants n'aime pas le français et ne l'emploient que rarement et ils ont une vision négative sur le français.

Suite à notre travail pratique s'appuyant sur le questionnaire nous pouvons dire que la langue française ne pas utiliser. Et pour cette présence, cette langue s'est trouvée une langue d'étude utilisé à l'université seulement dans la classe pour la majorité des cas, ce qui nous pousse à dire que la considération et l'image de cette langue étrangère française dans cette faculté surtout ces étudiants de Biologie est étroitement liée à son usage et son rôle.

A partir des réponses obtenues sur ce que le français représente pour nos informateurs, nous disons d'une part que le français est une langue d'étude dans notre pays et notamment chez notre population d'enquête, elle est perçue comme une langue universelle.

Autrement dit, c'est une langue utilisée dans tous les domaines, de plus elle reste une langue d'ouverture à la modernité, elle est la langue du savoir et de la technologie.

Ce résultat de cette question permet de confirmer notre première hypothèse formulée au paravent « Les étudiants portent une vision péjorative sur la langue française est ne l'emploient que rarement ».

Nous avons remarqué que la majorité des étudiants ne s'intéresse pas à la langue française mais beaucoup plus à l'anglais.

En d'autres termes, la langue française est jugée négativement par nos informateurs comme une langue d'étude (réussite) seulement.

Il est certain que le travail ici présent, nous a permis de dégager des résultats importants pouvant aider à mieux connaître les représentations que se font nos étudiants de Biologie. Mais cette étude s'est basée sur un échantillon d'étudiants très restreint (30 éléments) et ne peut, en aucun cas, être représentative de la totalité des étudiants, c'est pourquoi les résultats obtenus ne peuvent être généralisés.

Les résultats présentés dans ce modeste travail pourraient être considérés comme point de départ à de nouvelles réflexions.